



RAPPORT DE GESTION

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2018

Crown Capital Partners Inc.
888 3rd Street SW
Bankers Hall, 10th Floor, West Tower
Calgary, Alberta T2P 5C5
www.crowncapital.ca

Rapport de gestion

Le rapport de gestion suivant qui présente l'analyse par la direction de la performance opérationnelle et financière consolidée de Crown Capital Partners Inc. (« **Crown** » ou la « **Société** ») pour le trimestre clos le 31 mars 2018 a été préparé en date du 8 mai 2018. Cette analyse est la responsabilité de la direction et devrait être lue en parallèle avec les états financiers intermédiaires consolidés résumés de la Société au 31 mars 2018 et les notes y afférentes, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information (les « **IFRS** »), et d'autres documents publics déposés et disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Le conseil d'administration de la Société a approuvé le présent rapport de gestion. Tous les montants aux présentes sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs ».

Références

Dans le présent rapport de gestion, les sociétés en exploitation, les sociétés en commandite, les sociétés de portefeuille et leurs filiales respectives seront citées comme suit :

- « **Active** » – Active Exhaust Corp.
- « **Baylin** » – Baylin Technologies Inc.
- « **BGO** » – Bill Gosling Outsourcing Holding Corp.
- « **Hélicoptères Canadiens** » – Hélicoptères Canadiens limitée
- « **CCF III** » – Crown Capital Fund III Management Inc.
- « **CCF IV Investment LP** » – Crown Capital Fund IV Investment, LP
- « **CCF IV LP** » – Crown Capital Fund IV, LP
- « **CCFC** » – Crown Capital Funding Corporation
- « **CCPC LP** » – Crown Capital Private Credit Fund, LP
- « **Data Communications** » – Data Communications Management Corporation
- « **Ferus** » – Ferus Inc.
- « **Marquee** » – Marquee Energy Ltd.
- « **Medicare** » – Medicare Inc.
- « **NCOF II** » – Norrep Credit Opportunities Fund II, LP
- « **NCOF II Parallel** » – Norrep Credit Opportunities Fund II (Parallel), LP
- « **NCOF Funds** » – NCOF II et NCOF II Parallel, collectivement
- « **NCOF LP** » – Norrep Credit Opportunities Fund, LP
- « **PenEquity** » – PenEquity Realty Corporation
- « **Petrowest** » – Petrowest Corporation
- « **RBee** » – RBee Aggregate Consulting Ltd.
- « **Solo** » – Solo Liquor Holdings Limited
- « **Source** » – Source Energy Services Canada
- « **Touchstone** » – Touchstone Exploration Inc.

Faits saillants du trimestre clos le 31 mars 2018

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 :

- Crown a dégagé un bénéfice net et un résultat global attribuables aux actionnaires de la Société (les « **actionnaires** ») de 0,9 million de dollars (1,7 million de dollars en 2017);
- Le 17 janvier 2018, CCF IV LP a consenti à Baylin un prêt de 33 millions de dollars, d'une durée de 60 mois, portant intérêt à un taux de 9,0 % par année. Lors de la clôture, CCF IV LP a formé un consortium avec deux de ses commanditaires à l'égard d'une tranche de 3,0 millions de dollars du prêt de Baylin. De plus, un total de 682 500 bons de souscription visant l'achat d'actions ordinaires de Baylin ont été émis en faveur de CCF IV LP et de ses partenaires consortiaux.
- Le 2 mars 2018, Crown a versé un dividende trimestriel de 0,15 \$ par action ordinaire de la Société (les « **actions ordinaires** ») aux actionnaires inscrits au 16 février 2018. Ce dividende représentait une augmentation de 15 % par rapport au dividende trimestriel précédent de 0,13 \$ par action.
- Le 28 mars 2018, Crown a annoncé qu'elle avait obtenu de DBRS Limité (« **DBRS** ») sa première note décernée par une agence de notation. DBRS a attribué à Crown une note d'émetteur long terme de BB (faible) avec une tendance stable.
- Le 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers*, (« **IFRS 9** »), donnant lieu à des modifications fondamentales de la comptabilisation des actifs financiers. Ainsi, certains placements dans des titres de créances sont comptabilisés à présent au coût amorti, d'autres placements dans des titres de créances, et tous les placements dans des titres de capitaux propres étant comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Auparavant, tous les placements étaient comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. L'incidence de l'adoption de l'IFRS 9 sur la valeur comptable des placements et des résultats non distribués au 1^{er} janvier 2018 a été une réduction de 2,1 millions de dollars et de 0,9 million de dollars, respectivement. Les frais de financement gagnés en lien avec les placements dans des titres de créances comptabilisés au coût amorti (p. ex., le prêt de Baylin) sont à présent différés et amortis sur la durée des prêts connexes comme faisant partie du taux d'intérêt effectif et ne sont plus comptabilisés immédiatement dans les produits. Les périodes comparatives avant le 1^{er} janvier 2018 n'ont pas été retraitées pour tenir compte de l'incidence de l'IFRS 9.

Événements postérieurs à la date de clôture :

Après le 31 mars 2018 :

- La Société a annoncé le 5 avril 2018 qu'elle avait obtenu l'approbation de mettre en œuvre une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour la période de douze mois ouverte le 10 avril 2018, avec le droit de racheter un nombre maximal de 300 000 actions ordinaires en circulation. Cette offre remplace l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui a expiré le 9 avril 2018.
- Le 8 mai 2018, Crown a annoncé un dividende trimestriel de 0,15 \$ par action ordinaire payable le 1^{er} juin 2018 aux actionnaires inscrits le 18 mai 2018.

- Le 30 avril 2018, CCF IV LP a annoncé la conclusion d'une convention visant à consentir à Data Communications un prêt de 12 millions de dollars, d'une durée de 60 mois, portant intérêt à un taux de 10 % par année, majoré de 960 000 bons de souscription visant l'achat d'actions ordinaires de Data Communications.

Rendement global

Le total des actifs s'est établi à 225,2 millions de dollars au 31 mars 2018, en baisse par rapport à 229,1 millions de dollars au 31 décembre 2017. Cette baisse tient compte d'une augmentation de la valeur comptable des placements qui sont passés de 181,3 millions de dollars à 208,3 millions de dollars et d'une diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie qui sont passés de 41,1 millions de dollars à 9,6 millions de dollars, les deux étant liés principalement à la clôture du placement de Baylin par CCF IV LP en janvier 2018 pour lequel des fonds avaient été apportés par des participations ne donnant pas le contrôle en décembre 2017. La diminution du total des actifs découle principalement de l'adoption de l'IFRS 9, qui a entraîné une réduction de la valeur comptable de 2,1 millions de dollars comptabilisée au coût amorti au 1^{er} janvier 2018, le paiement de la provision restante de 1,0 million de dollars pour la prime au rendement en lien avec la dissolution des fonds NCOF en 2017, et une perte nette sur les placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net de (0,5) million de dollars. Le total des capitaux propres est passé de 104,4 millions de dollars au 31 décembre 2017 à 103,2 millions de dollars au 31 mars 2018 en raison principalement de la réduction de 0,9 million de dollars des résultats non distribués lors de l'adoption de l'IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018.

Le total des produits du trimestre clos le 31 mars 2018 s'est établi à 5,3 millions de dollars, comparativement à 6,8 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2017. Les produits d'intérêts sur les placements détenus par CCF IV LP et CCPC LP ont augmenté pour s'établir à 5,6 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2018, contre 4,4 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2017, en raison essentiellement de l'activité liée aux prêts accrue de CCF IV LP. L'augmentation des produits d'intérêts a été plus que contrebalancée par une diminution des frais et autres produits par suite de l'adoption de l'IFRS 9 et d'une baisse du profit net (de la perte nette) sur les placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les frais et autres produits du trimestre clos le 31 mars 2018 se sont chiffrés à 0,2 million de dollars, en baisse par rapport au 0,5 million de dollars pour la période correspondante en 2017, reflétant les différences dans la méthode comptable utilisée aux termes de la Norme comptable internationale 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, (« IAS 39 ») en 2017, comparativement à l'IFRS 9 en 2018. Aux termes de l'IFRS 9, les honoraires obtenus en lien avec le montage de nouveaux prêts comptabilisés au coût amorti, sont différés et amortis en déduction des produits d'intérêts calculés à l'aide de la méthode de l'intérêt effectif. Les frais obtenus en lien avec le placement de Baylin pour le trimestre clos le 31 mars 2018, ont été différés de cette manière.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, la (perte nette)/le profit net sur les placements comptabilisé(e) à la juste valeur par le biais du résultat net s'est établi(e) à (0,5) million de dollars, contre 1,8 million de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2017. La perte nette sur les placements pour le trimestre clos le 31 mars 2018 était composée d'une perte nette latente sur les placements de (0,5) million de dollars (profit net de 1,3 million de dollars en 2017) et de profits nets réalisés sur les placements de néant (0,6 million de dollars en 2017).

Les charges comptabilisées pour le trimestre clos le 31 mars 2018 se sont établies à 1,9 million de dollars, comparativement à 1,7 million de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2017. L'augmentation du trimestre clos le 31 mars 2018, par rapport au trimestre correspondant en 2017 découle principalement de la hausse des charges à payer au titre des primes annuelles des salariés.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, le bénéfice net et le résultat global attribuables aux actionnaires se sont chiffrés à 0,9 million de dollars, contre 1,7 million de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2017.

Comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, le bénéfice net et le résultat global attribuables aux actionnaires du trimestre clos le 31 mars 2018 ont été moins élevés en raison d'un niveau réduit des frais de gestion et des profits nets tirés de placements, en partie contrebalancés par la hausse des produits d'intérêt du fait de l'augmentation du capital investi dans des prêts producteurs d'intérêts et d'une charge d'impôt moindre.

Crown consolide la totalité de sa participation d'environ 36,5 % dans CCF IV LP (50 % avant le 1^{er} juillet 2016, 40 % entre le 1^{er} juillet 2016 et le 31 décembre 2016 et 35 % entre le 1^{er} janvier 2017 et le 30 juin 2017) et sa participation totale dans CCPC LP et rend compte des participations des autres investisseurs dans ces fonds à titre de participations ne donnant pas le contrôle. Les fonds NCOF ont été dissous le 30 juin 2017. Avant sa dissolution, Crown consolidait sa participation d'environ 69,75 % dans NCOF II. Crown détient ses participations dans CCF IV LP et CCPC LP par l'intermédiaire de CCFC, filiale entièrement détenue. La filiale entièrement détenue de Crown, CCF III est le commandité et gestionnaire de NCOF LP. Les résultats financiers de la Société au 31 mars 2018 et pour le trimestre clos à cette date, qui font l'objet d'analyse dans le présent rapport de gestion, comprennent les résultats d'exploitation de CCFC, de NCOF II (jusqu'à la date de dissolution), de CCF IV LP, de CCPC LP et de CCF III.

Aperçu de la Société

Crown est une société de financement spécialisée, dont les activités consistent surtout à fournir des capitaux à des sociétés canadiennes prospères et à certaines sociétés américaines qui recherchent des solutions de financement de rechange comparativement à celles fournies par des fournisseurs de capitaux conventionnels comme les banques et les fonds de capital-investissement. Crown gère également les fonds de capitaux, dont certains dans lesquels Crown détient une participation. Crown crée, structure et fournit des solutions sur mesure pour des situations spéciales et de financement à long terme à un groupe diversifié de sociétés fermées et ouvertes de taille moyenne, sous forme de prêts, de redevances et autres structures qui ont un effet dilutif minimal ou nul sur leurs fonds propres. Ces solutions de financement permettent aux propriétaires d'entreprises de conserver la vaste majorité des bénéfices économiques associés à la propriété de leurs entreprises respectives.

Les sources de revenu de Crown comprennent les produits d'intérêts, les frais liés aux transactions et les profits réalisés et latents sur les placements effectués par les fonds de placement consolidés – NCOF II (jusqu'à sa dissolution le 30 juin 2017), CCF IV LP et CCPC LP – et les frais de gestion et la rémunération au rendement à titre de gestionnaires des fonds de NCOF LP et NCOF II Parallel (jusqu'à sa dissolution le 30 juin 2017).

Depuis longtemps, Crown offre indirectement des solutions de financement de situations spéciales aux entreprises qui ont besoin de capitaux temporaires, habituellement sous la forme de prêts de premier rang ou subordonnés à court et à moyen terme, par l'intermédiaire d'une variété d'arrangements de financement (le « **financement de situations spéciales** »).

Crown déploie également son capital par l'intermédiaire de sa filiale entièrement détenue, CCPC LP, à des clients qui recherchent du capital à long terme non dilutif et, généralement sous forme de prêts portant intérêt conventionnels et de redevances. Crown a l'intention de se constituer un portefeuille diversifié de clients de financement à long terme venant de nombreux secteurs d'activité afin de fournir des sources de capital à long terme sans effet dilutif sous forme de prêts à long terme à taux fixe, des prêts avec participation, de structures d'emprunt perpétuel, de structures d'acheminement de revenu et de structures de revenu récurrentes (le « **financement à long terme** »).

Crown, qui a été fondée par Crown Life Insurance Company et qui lui a appartenu jusqu'en 2002, a réalisé un premier appel public à l'épargne (le « **PAPE** ») en 2015 en contrepartie d'un produit brut de 65 millions de dollars. La négociation des actions ordinaires à la Bourse de Toronto a commencé le 9 juillet 2015 sous le symbole TSX:CRN. Ce symbole a été changé le 3 mars 2017 pour TSX:CRWN.

Portefeuille au 31 mars 2018

Au 31 mars 2018, Crown détenait des participations dans douze prêts.

Emprunteur	Montant du principal du prêt impayé au 31 décembre 2017 ¹⁾	Montant du principal du prêt impayé au 31 mars 2018 ¹⁾	Attribuable au 31 mars 2018 aux :		État
			Actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	
Transaction de financement de situations spéciales					
Petrowest ^{2,4}	6 826 905 \$	6 826 905 \$	2 494 841 \$	4 332 064 \$	Défaut
BGO ³	15 000 000 \$	15 000 000 \$	5 481 636 \$	9 518 364 \$	En cours
Touchstone ²	15 000 000 \$	15 000 000 \$	5 481 636 \$	9 518 364 \$	En cours
Source ³	12 428 000 \$	12 428 000 \$	4 541 718 \$	7 886 282 \$	En cours
Solo ³	15 000 000 \$	15 000 000 \$	5 481 636 \$	9 518 364 \$	En cours
Marquee ²	30 000 000 \$	30 000 000 \$	10 963 272 \$	19 036 728 \$	En cours
Ferus ²	25 000 000 \$	25 000 000 \$	9 136 060 \$	15 863 940 \$	En cours
RBee ²	18 173 095 \$	18 173 095 \$	6 641 219 \$	11 531 876 \$	En cours
Active ³	7 000 000 \$	7 000 000 \$	2 558 097 \$	4 441 903 \$	En cours
Hélicoptères Canadiens ³	8 000 000 \$	8 000 000 \$	2 923 539 \$	5 076 461 \$	En cours
Baylin ^{2,5}	s.o.	30 000 000 \$	10 963 272 \$	19 036 728 \$	En cours
Transaction de financement à long terme					
PenEquity ²	25 000 000 \$	25 000 000 \$	25 000 000 \$	Néant	En cours

Notes : 1) Les montants du principal des prêts représentent la participation de la Société dans la valeur nominale de chaque prêt. Pour tous les prêts, seuls les montants attribuables aux actionnaires et aux participations ne donnant pas le contrôle sont inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 31 mars 2018 de la Société. Les quotes-parts détenues par des co-investisseurs, le cas échéant, sont exclues. 2) Au 31 mars 2018, la composante prêt de ce placement est comptabilisée au coût amorti. 3) Au 31 mars 2018, la composante prêt de ce placement est comptabilisée à la juste valeur par le biais du résultat net. 4) En août 2017, Ernst & Young Inc. a été nommé séquestre de Petrowest. Un prêt-relais de 12 millions de dollars de Petrowest, dont un montant de 2 millions de dollars avait été syndiqué à un tiers, et un prêt à terme de 15 millions de dollars de Petrowest ont été consolidés au cours du trimestre clos le 31 décembre 2017 en un seul prêt de 27 millions de dollars, dont CCF IV LP détient une participation d'environ 92,6 %. Une partie de ce prêt consolidé de Petrowest a été converti en un prêt pour RBee à titre de contrepartie pour l'acquisition des actifs de RBee provenant de la mise sous séquestre de Petrowest. 5) Le prêt de Baylin totalisait 33 millions de dollars, dont une tranche consortiale de 3 millions de dollars à parts égales entre deux tiers.

Par suite de l'adoption de l'IFRS 9 avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, la Société évalue certains de ses placements dans des titres de créances au coût amorti et d'autres à la juste valeur par le biais du résultat net. Le modèle de gestion de Crown comprend en général la détention de placements dans des titres de créances en vue de recouvrer des flux de trésorerie contractuels à l'échéance plutôt que de les détenir en vue de la vente. La Société est donc tenue d'évaluer les modalités contractuelles des flux de trésorerie afin de déterminer le classement et l'évaluation appropriés de ses placements dans des titres de créances. Les placements dans des titres de créances qui engendrent des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements du principal et des intérêts sont comptabilisés au coût amorti.

Les placements dans des titres de créances qui engendrent des flux de trésorerie autres que seulement des paiements de principal et d'intérêts (p. ex., placements dans des titres de créances avec des paiements de prime d'intérêts contractuels) sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Le classement actuel de chaque placement dans des titres de créances dans le portefeuille de placements de la Société est indiqué dans le tableau ci-dessus. Pour les périodes antérieures au 1^{er} janvier 2018, tous les placements étaient évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

En plus des prêts ci-dessus, au 31 mars 2018, CCF IV LP détenait des participations dans 450 000 bons de souscription visant l'achat d'actions ordinaires de Medisure, 116 059 actions ordinaires de Source, 37 500 000 bons de souscription visant l'achat d'actions ordinaires de Marquee, 620 456 bons de souscription visant l'achat d'actions ordinaires de Baylin, des bons de souscription visant l'acquisition d'actions ordinaires de Ferus à un coût négligeable, une participation dans 50 % des actions ordinaires de RBee ayant une juste valeur négligeable et une convention de redevances échéant le 31 octobre 2021 lui donnant droit à un paiement de 1 % du produit brut de Touchstone tiré de la production.

Cote de risque des prêts

Crown surveille le rendement et la santé financière de chaque emprunteur ainsi que le rendement global et la santé du portefeuille. Dans le cadre de ce processus, Crown utilise un modèle d'évaluation du crédit exclusif afin d'attribuer une cote de risque à chaque prêt qu'elle gère. Comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous, le modèle d'évaluation des risques examine cinq principales catégories (soit, finances, entreprise, secteur d'activité, garantie, négociabilité) et plus de cinquante sous-catégories (p. ex., rentabilité, effet de levier, liquidité, direction, clients, activités, salariés, fournisseurs, concurrents, cycle économique, couverture des actifs, état des actifs, etc.). Une valeur par points et une pondération sont affectées à chaque sous-catégorie pour calculer la cote globale en points. Une cote de risque de 1,0 est la meilleure cote possible, 5,0, étant la pire possible. L'évaluation des risques est déterminée au cours du processus de prise en charge initial et est actualisée tous les trimestres.

Finances	Entreprise	Secteur d'activité	Sécurité	Négociabilité
Rentabilité • BAIIA (\$) • BAIIA (%) • Croissance du BAIIA (%) • Marge brute (%) • Rendement du capital (%) Effet de levier • Dette/BAIIA • Dette/capital • Dette/VE Liquidité • Ratio actuel • Ratio de couverture du service de la dette (BAIIA/principal et intérêts) • Couverture des intérêts par le BAIIA • Jours moyens – créditeurs • Jours moyens - débiteurs • Couverture de la trésorerie Taille • Ventes (\$) • Croissance des ventes (%) • Immobilisations corporelles (\$) • Valeur de l'entreprise (\$)	Direction • Expérience dans le secteur • Compétence • Placements Clients • Concentration • Réputation/vigueur financière • Stabilité • Dépendance Activités • Qualité de l'usine • Déroulement des processus • Évolutivité • Capacité Salariés • Roulement • Relations • Salaires • Bassin de main-d'œuvre Fournisseurs • Diversification • Pouvoir des prix • Fiabilité Actionnaires • Concordance des intérêts • Capacité financière • Stabilité	Concurrents Cycle économique Historique de rentabilité Commerce international Restrictions réglementaires	Pourcentage de couverture par la garantie Actifs • État • Obsolescence • Spécialisation Dépendance à l'égard de créanciers non garantis	Entreprise Placement

La cote de risque évalue le risque global d'un prêt. Le risque comprend l'incidence éventuelle de défaut ainsi que la gravité éventuelle de la perte si un défaut devait se produire. Une cote de risque croissante signifie que l'incidence et la gravité, soit l'une ou les deux, augmentent. Une cote de risque décroissante signifie que l'incidence et la gravité, soit l'une ou les deux, diminuent. Il peut aussi y avoir des situations où une cote de risque est stable, mais que l'incidence et la gravité évoluent selon différentes directions.

Similaire à un ratio financier, la cote de risque fournit une indication en points du niveau de risque d'un prêt ainsi que de la tendance du niveau de risque sur une certaine période. Crown a pour stratégie de consentir des prêts à des entreprises prospères dégagant des flux de trésorerie positifs. Habituellement, Crown s'attend à ce que la cote de risque d'un emprunteur s'améliore au fil du temps à mesure qu'augmente la valeur de l'emprunteur et à ce que celui-ci rembourse sa dette. Crown s'attend aussi à ce que la cote de risque du portefeuille s'améliore au fil du temps à mesure que la proportion des prêts sûrs augmente.

Mises à jour des sociétés de portefeuille

Les tableaux suivants présentent certains renseignements en lien avec les prêts détenus par Crown au 31 mars 2018. L'information figurant dans les lignes intitulées « Description de l'entreprise » et « Aperçu de l'entreprise » a été établie à partir de l'information fournie par l'emprunteur considéré. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs », « Données sur le marché et le secteur » et « Facteurs de risque ».

Financements de situations spéciales

Petrowest Corporation	
État des placements	Le 15 août 2017, Ernst & Young Inc. a été nommé séquestre de Petrowest. Le 9 novembre 2017, un prêt-relais de 12 millions de dollars de Petrowest, dont une tranche de 2 millions de dollars avait été syndiquée à un tiers, et un prêt à terme de 15 millions de dollars de Petrowest ont été consolidés en un seul prêt de 27 millions de dollars dont CCF IV LP détient une participation d'environ 92,6 %. Le 9 novembre 2017, environ 19,6 millions de dollars du prêt à payer par Petrowest à CCF IV LP et à son partenaire consortial (participation de CCF IV LP de 18,2 millions de dollars) a été affecté en guise de contrepartie pour la quote-part consortiale de CCF IV LP du coût d'acquisition de la quasi-totalité des actifs de RBee, à tel point que ce montant est devenu à recevoir, à titre de prêt à vue, de RBee. Au 31 mars 2018, aucun autre remboursement du principal du prêt de Petrowest n'a été reçu, et le montant total dû par Petrowest à CCF IV LP et son partenaire consortial comprenait un montant de 7,4 millions de dollars du principal du prêt (participation de CCF IV LP de 6,8 millions de dollars) en plus des intérêts et des honoraires courus. Le 23 février 2018, CCF IV LP et son partenaire consortial ont reçu une distribution de 1,5 million de dollars de la part de Petrowest (participation de CCF IV LP de 1,4 million de dollars), soit le remboursement partiel des intérêts et des frais courus à cette date. Le 24 avril 2018, une autre distribution de 6,0 millions de dollars a été reçue de la part de Petrowest (participation de CCF IV LP de 5,6 millions de dollars), dont un montant d'environ 5,4 millions de dollars (participation de CCF IV LP d'environ 5,0 millions de dollars) représentait un remboursement partiel du principal. Crown s'attend toujours à ce que CCF IV LP recouvre, au moyen de sa participation dans RBee et du prêt consenti à celle-ci, ainsi que d'autres produits en trésorerie tirés de la vente des actifs de Petrowest par le biais du processus de mise sous séquestre, le montant intégral de l'encours de son prêt à Petrowest majoré de tous les intérêts et de certains honoraires à payer par Petrowest.
Secteur	Diversifié
Dépenses d'investissement	6,8 millions de dollars (investissement initial de 25 millions de dollars)
Date de l'investissement	Le 29 septembre 2015 et le 19 mai 2017 ²
Modalités	s.o.; remboursement sous réserve du recouvrement et de la répartition des produits découlant de la liquidation suivant la mise sous séquestre
Taux d'intérêt	14 % (taux de défaut)
Prime / participation	7 703 614 actions ordinaires ³

Cote de risque du prêt¹

Année	Création	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
2015	2.8	2.6	2.6	2.6	2.8	2.8	3.2	3.4				
2016									s.o.			
2017									s.o.			
2018									s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

Note 1 : La méthodologie de l'évaluation des risques de Crown n'était pas applicable au prêt de Petrowest au 31 mars 2018, car Petrowest était mise sous séquestre.

Note 2 : Le placement initial dans le prêt à terme de 15 millions de dollars de CCF IV LP, d'une durée de 36 mois, a été fait le 29 septembre 2015. Le 19 mai 2017, ce prêt a été remplacé par un nouveau prêt à terme de 15 millions de dollars, d'une durée de 36 mois, et un prêt-relais supplémentaire de 12 millions de dollars d'une durée de six mois (participation de CCF IV LP de 10 millions de dollars) a été accordé par CCF IV LP et un partenaire consortial, portant le placement global de CCF IV LP dans Petrowest à 25 millions de dollars à cette date.

Note 3 : Une perte réalisée de (1,1) million de dollars reflétant une radiation de la valeur des actions de Petrowest a été comptabilisée au cours de la période de trois mois close le 30 septembre 2017.

Bill Gosling Outsourcing Holding Corp.

Description de l'entreprise	BGO, fondée en 1955 et ayant son siège social à Newmarket, en Ontario, est une société fermée, fournisseur mondial de solutions pour centres d'appels pour des clients de premier ordre et des clients émergents à forte croissance. Elle exploite huit bureaux au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et aux Philippines et emploie environ 2 000 équivalents à temps plein.
------------------------------------	--

Aperçu de l'entreprise	En novembre 2017, l'assemblée législative de l'Ontario a adopté le projet de loi 148 instaurant la hausse du salaire minimum qui passera à 14 \$ l'heure au 1 ^{er} janvier 2018 et à 15 \$ l'heure le 1 ^{er} janvier 2019. Les augmentations des salaires toucheront la structure des coûts chez BGO, car elle exploite deux grands centres d'appels en Ontario. BGO s'efforce d'atténuer l'incidence et prévoit que la rentabilité se rétablira aux niveaux du quatrième trimestre de 2017 d'ici le premier trimestre de 2019.
-------------------------------	---

Secteur	Impartition des processus d'entreprise
----------------	--

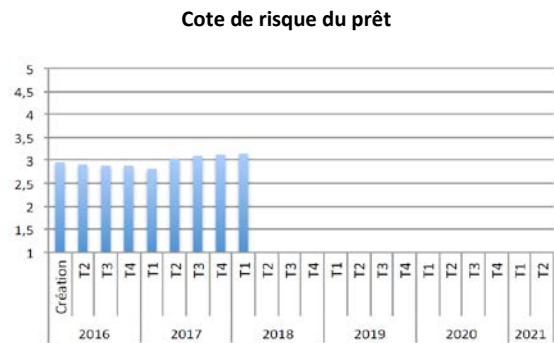
Dépenses d'investissement	15 millions de dollars
---------------------------	------------------------

Date de l'investissement Le 25 mai 2016

Durée	60 mois
--------------	---------

Taux d'intérêt	Non indiqué
----------------	-------------

Prime/participation	Quote-part de l'augmentation de la valeur de l'entreprise de la date du prêt au remboursement
----------------------------	---

**Touchstone Exploration Inc.**

Description de l'entreprise	Touchstone (TSX : TXP) dont le siège social est situé à Calgary, en Alberta, est une société ouverte, œuvrant dans les domaines de la prospection, de la mise en valeur et de la production de pétrole et de gaz naturel. Touchstone se concentre surtout sur des propriétés terrestres situées en République de Trinité-et-Tobago, y compris plus de 95 000 acres brutes de droits de prospection et de mise en valeur.
------------------------------------	--

Aperçu de l'entreprise	Touchstone a comptabilisé des produits nets de 7,3 millions de dollars et un BAIIA de 1,4 million de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2017. Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2017, Touchstone a comptabilisé des produits de 23 millions de dollars et un BAIIA de 5,4 millions de dollars. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2017, Touchstone a comptabilisé une production moyenne de 1 448 barils de pétrole par jour à un prix réalisé de 54,83 \$ US le baril, soit une hausse de 1 % et une baisse de 8 %, respectivement, comparativement au trimestre précédent.
-------------------------------	--

Secteur Pétrole et gaz

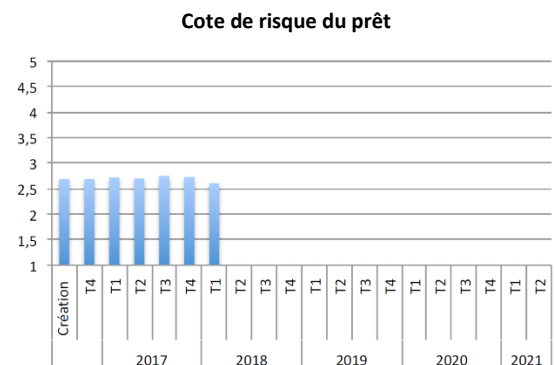
Dépenses d'investissement	15 millions de dollars
---------------------------	------------------------

Date de l'investissement Le 23 novembre 2016

Durée	60 mois
-------	---------

Taux d'intérêt	8 %
----------------	-----

Prime/participation	Redevance de 1 % des produits bruts tirés de la production jusqu'au 31 octobre 2021
----------------------------	---



Source Energy Services

Description de l'entreprise Source (TSX: SHLE), dont le siège social est situé à Calgary, en Alberta, est un fournisseur chef de file de sable de fractionnement au bassin sédimentaire de l'Ouest canadien. Source est intégrée verticalement, détenant une mine de sables dans le Wisconsin, sept terminaux de transbordement au Canada et deux terminaux de transbordement aux États-Unis. Le 13 avril 2017, Source a réalisé un premier appel public à l'épargne, mobilisant un produit brut de 175 millions de dollars.

Aperçu de l'entreprise Source a comptabilisé des produits de 75,2 millions de dollars et un BAIIA ajusté de 13,1 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2017. Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2017, Source a comptabilisé des produits de 289,5 millions de dollars et un BAIIA ajusté de 43,6 millions de dollars. Le 19 janvier 2018, Source a annoncé qu'elle avait déposé les rapports techniques mis à jour conformément au Règlement 43-101 pour chacun de ses trois projets miniers au Wisconsin, aux États-Unis et que les ressources minières présumées pour les mines de Summer, Blair et Preston n'avaient pas changé depuis les rapports techniques précédents, et s'établissaient à 94,1 millions de tonnes métriques, à 25 millions de tonnes métriques et à 32,3 millions de tonnes métriques, respectivement. Le 20 février 2018, Source a présenté une mise à jour opérationnelle indiquant qu'un certain nombre de retards dans les expéditions ferroviaires en janvier et en février étaient liés aux conditions climatiques et que les commandes non exécutées au premier trimestre de 2018, le seront tout au long de 2018 de sorte que les résultats globaux de Source pour 2018 ne devraient pas être touchés par ces retards.

Secteur Services énergétiques

Cote de risque du prêt

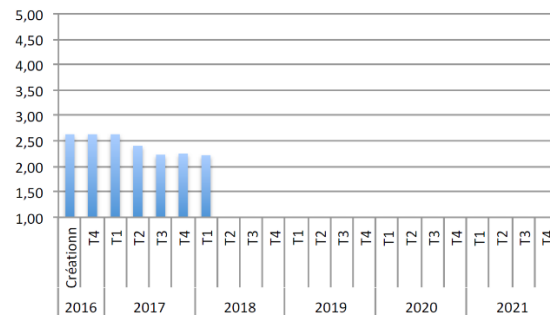
Dépenses d'investissement Billets de premier rang garantis de 12,4 millions de dollars (investissement initial de 15 millions de dollars)

Date de l'investissement Le 8 décembre 2016

Durée 60 mois

Taux d'intérêt 10,5 %

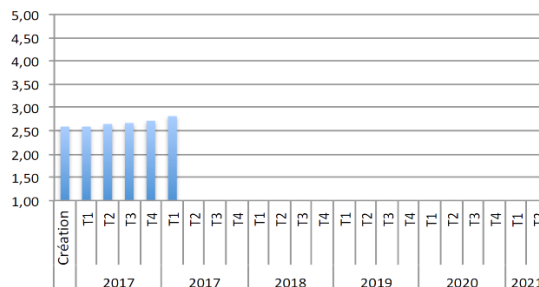
Prime/participation 116 059 actions ordinaires



Solo Liquor Holdings Limited

Description de l'entreprise	Solo est une société fermée située à Calgary, en Alberta, qui œuvre dans la vente au détail de boissons alcoolisées. Au 31 décembre 2017, Solo avait 62 magasins d'alcools en activité en Alberta, et 4 autres magasins en construction.
Aperçu de l'entreprise	Solo a commencé ses activités en 1996 et n'a cessé d'élargir son réseau de magasins. Solo poursuit sa croissance et prévoit augmenter le nombre de ses magasins à plus de 80 magasins au cours des deux prochaines années. Solo a remporté du succès sur le plan commercial en ouvrant des magasins dans des zones très fréquentées, en offrant une vaste gamme de produits, en prolongeant les heures de service et en maintenant des prix bas tous les jours.
Secteur	Vente au détail
Dépenses d'investissement	15 millions de dollars
Date de l'investissement	Le 24 février 2017
Durée	36 mois
Taux d'intérêt	Non indiqué
Prime/participation	Quote-part de l'augmentation de la valeur de l'entreprise de la date du prêt au remboursement

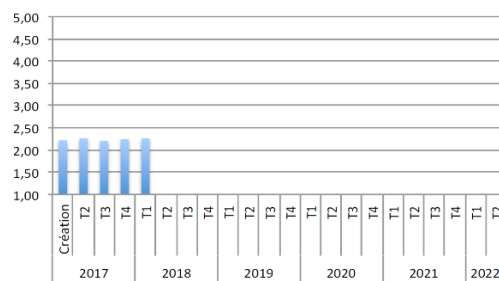
Cote de risque du prêt



Marquee Energy Ltd.

Description de l'entreprise	Marquee (TSXV:MQX), dont le siège social est situé à Calgary, en Alberta, est une société ouverte qui œuvre dans les domaines de l'acquisition de participations dans des droits pétroliers et gaziers et dans les domaines de la prospection, la mise en œuvre, la production et la vente de pétrole et de gaz naturel. Marquee exerce ses activités principalement dans la région de Michichi, en Alberta, et celles-ci contribuent environ 90 % de la production de la société.
Aperçu de l'entreprise	Marquee a comptabilisé des produits nets de 7,5 millions de dollars et un BAIIA de 1,5 million de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2017. Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2017, Marquee a comptabilisé des produits nets de 30,6 millions de dollars et un BAIIA de 8,5 millions de dollars. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2017, la production s'est établie en moyenne à 2 874 barils de pétrole par jour, en hausse par rapport à 2 791 barils de pétrole par jour au trimestre précédent, consistant en environ 46 % de pétrole et de liquides.
Secteur	Pétrole et gaz
Dépenses d'investissement	30 millions de dollars
Date de l'investissement	Le 30 mai 2017
Durée	60 mois
Taux d'intérêt	10 %
Prime/participation	37 500 000 bons de souscription visant l'achat d'actions ordinaires

Cote de risque du prêt



Ferus Inc.

Description de l'entreprise Ferus, dont le siège social est situé à Calgary, en Alberta, est un fournisseur de premier plan de gaz industriels du secteur de l'énergie dans le bassin sédimentaire de l'Ouest canadien, détenant une part de marché d'environ 50 % dans la zone de ressources de Montney. À titre de fournisseur intégré d'azote et de dioxyde de carbone pour le secteur de la fracturation énergisée, Ferus détient et exploite de nombreuses installations de production, des camions gros porteurs et des unités de stockage fixes et mobiles.

Aperçu de l'entreprise La fracturation hydraulique énergisée nécessite l'utilisation de produits cryogéniques (N2 et CO2) afin d'accroître la teneur énergétique et réduire l'utilisation d'eau dans la fracturation de puits. Les avantages de la fracturation énergisée sont notamment une récupération supérieure d'hydrocarbures, des besoins réduits en produits chimiques et en eau et des coûts d'élimination de l'eau moins élevés. La fracturation énergisée est utilisée principalement dans des réservoirs à faible pression, des réservoirs à faible perméabilité et les zones où la disponibilité et l'élimination de l'eau sont problématiques. La flotte logistique de Ferus, comprenant environ 55 tracteurs et 80 remorques de transport en vrac, vise à satisfaire les exigences strictes des tout-terrains du secteur pétrolier et gazier.

Secteur Services énergétiques

Dépenses d'investissement 25 millions de dollars

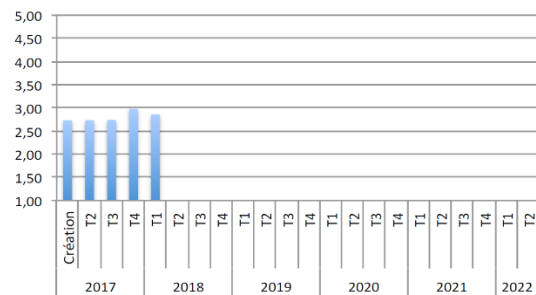
Date de l'investissement Le 27 juin 2017

Durée 60 mois

Taux d'intérêt Non indiqué

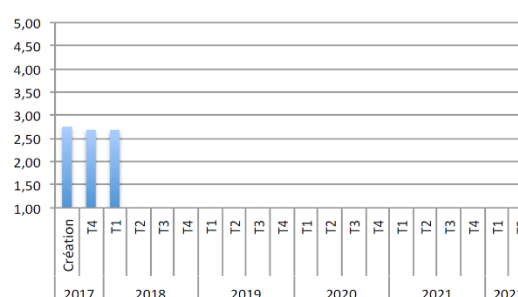
Prime/participation Bons de souscription visant l'achat d'actions à un coût négligeable

Cote de risque du prêt



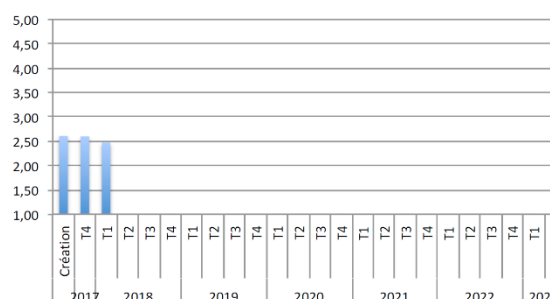
RBee Aggregate Consulting Ltd.	
Description de l'entreprise	RBee, dont le siège social est situé à Gibbons, en Alberta, possède l'un des plus grands parcs de broyeurs mobiles de l'Ouest canadien, produisant approximativement 5 millions de tonnes de concassés par année. Comptant plus de 35 ans d'expérience et exerçant auparavant son activité sous la désignation de RBee Crushing, RBee offre son expertise aux municipalités et aux gouvernements provinciaux, à des propriétaires indépendants de gravières et à des sociétés fermées ou ouvertes. RBee est détenue à 50 % par la direction de RBee et un consortium de prêts composé de CCF IV LP (participation d'environ 46,3 % dans RBee) et un partenaire consortial (participation d'environ 3,7 % dans RBee).
Aperçu de l'entreprise	Le 9 novembre 2017, RBee a acquis les actifs de la division du génie civil de Petrowest, acquisition qui entre en vigueur le 1 ^{er} novembre 2017, pour une contrepartie totale de 30,3 millions dollars (sous réserve des ajustements de clôture finaux), y compris la prise en charge d'environ 19,6 millions de dollars (participation de CCF IV LP de 18,2 millions de dollars) de prêts faits par CCF IV LP et son partenaire consortial, le solde étant financé par la dette bancaire de tiers.
Secteur	Diversifié
Dépenses d'investissement	18,2 millions de dollars
Date de l'investissement	Le 9 novembre 2017
Durée	Exigible à vue
Taux d'intérêt	Non indiqué
Prime/participation	Participation de 46,3 % dans des actions ordinaires

Cote de risque du prêt



Active Exhaust Corp.	
Description de l'entreprise	Active, dont le siège social est situé à Toronto, en Ontario, est un fabricant de systèmes d'échappement complet et de composantes pour d'importants fabricants d'équipement d'origine (les « FEO ») mondiaux œuvrant dans le secteur de l'équipement tout-terrain. Active détient une installation de fabrication de 180 000 pieds carrés à Toronto ainsi que des établissements de fabrication en Chine et en Inde par l'intermédiaire de coentreprises à participation majoritaire.
Aperçu de l'entreprise	Pour plus de 50 ans, Active a conçu et fabriqué des systèmes d'échappement de premier ordre dans le secteur, allant des pots d'échappement standards à des systèmes d'échappement et des solutions pour émissions sur mesure afin de répondre aux exigences environnementales. Active vend ses produits à des FEO de premier plan dans quatre catégories principales : agriculture, entretien de pelouses commercial, construction et véhicules VTT/utilitaires. CCF IV LP a consenti un prêt à terme de 7 millions de dollars le 21 décembre 2017 pour financer un rachat d'actionnaire minoritaire par le chef de la direction et un actionnaire majoritaire.
Secteur	Fabrication
Dépenses d'investissement	7 millions de dollars
Date de l'investissement	Le 21 décembre 2017
Durée	66 mois
Taux d'intérêt	Non indiqué
Prime/participation	Quote-part de l'augmentation de la valeur de l'entreprise de la date du prêt au remboursement

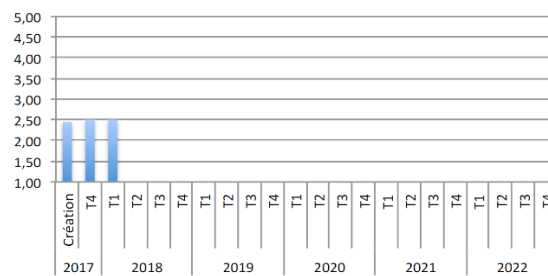
Cote de risque du prêt



Hélicoptères Canadiens Limitée

Description de l'entreprise	Hélicoptères Canadiens, dont le siège social est situé à Montréal, au Québec, est la plus grande société de services de transport par hélicoptères au Canada, avec un réseau de 25 bases situées stratégiquement et capable d'exercer des activités dans toutes les régions géographiques au Canada. Hélicoptères Canadiens exploite plus de 90 hélicoptères de transport léger, moyen et lourd et, en plus des services nolisés, offre des services de formation de pilotage et de réparation et d'entretien d'hélicoptères.
Aperçu de l'entreprise	Hélicoptères Canadiens offre des services de transport à une multitude de clients, notamment des activités pétrolières et gazières sur terre et en mer, soutien militaire, prospection minière, hydroélectricité/services publics, gestion forestière, construction, ambulance aérienne et recherche et sauvetage. CCF IV LP a consenti un prêt à terme de 8 millions de dollars le 27 décembre 2017 à titre de financement partiel d'un rachat de la direction mené par le chef de la direction de Hélicoptères Canadiens.
Secteur	Transport
Dépenses d'investissement	8 millions de dollars
Date de l'investissement	Le 27 décembre 2017
Durée	60 mois
Taux d'intérêt	Non indiqué
Prime/participation	Quote-part de l'augmentation de la valeur de l'entreprise de la date du prêt au remboursement

Cote de risque du prêt



Baylin Technologies Inc.

Description de l'entreprise Baylin, dont le siège social est à Toronto, en Ontario, est une société ouverte de technologie mondiale (TSX :BYL), œuvrant dans le domaine de la recherche, du développement, de la fabrication et de la vente d'une variété d'antennes et de solutions de communications pour les marchés des infrastructures d'appareils mobiles, de réseautage et de réseau sans fil. Baylin offre un portefeuille de produits d'antennes commerciaux de premier plan ainsi que des solutions sur mesure pour répondre aux spécifications des besoins des clients en matière d'infrastructure d'appareils mobiles, de réseautage et de réseau sans fil.

Aperçu de l'entreprise Baylin est l'un des quelques fabricants d'antennes disposant de capacités de conception pour des systèmes d'antennes cellulaires pour utilisation à l'intérieur et à l'extérieur, de petites cellules, des boîtiers décodeurs et téléphones mobiles. Jusqu'à ce jour, Baylin a produit plus d'un milliard d'antennes et a conçu plus de 2 000 antennes personnalisées uniques. La Société a une capacité de production de 250 millions d'antennes par année dans les trois installations de fabrication en Chine, en Corée du Sud et au Vietnam. Le 17 janvier 2018, Crown a annoncé la clôture d'un prêt à terme de 33,0 millions de dollars en faveur de Baylin, dont CCF IV LP a versé 30,0 millions de dollars et deux commanditaires institutionnels de CCF IV LP ont versé un total de 3,0 millions de dollars. Baylin a utilisé le produit de ce prêt à terme pour acquérir les divisions d'équipement de fréquence radio, de systèmes terrestres de micro-ondes et d'antennes d'Advanced Wireless Inc. et de ses sociétés affiliées.

Secteur Technologie

Dépenses d'investissement 30 millions de dollars

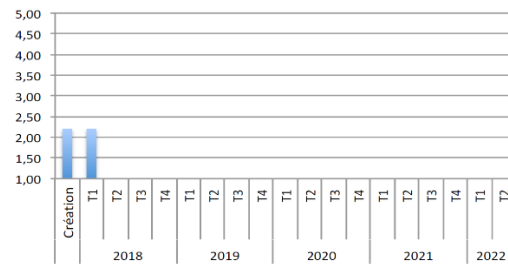
Date de l'investissement Le 17 janvier 2018

Durée 60 mois

Taux d'intérêt 9 %

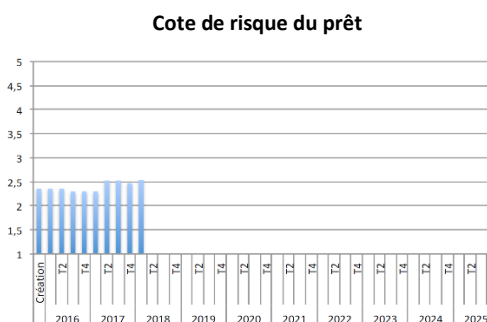
Prime/participation 620 456 bons de souscription

Cote de risque du prêt



Financement à long terme

PenEquity Realty Corporation	
Description de l'entreprise	PenEquity, qui a été fondée en 1984 et dont le siège social est à Toronto, en Ontario, est une société fermée de gestion et de promotion immobilière, œuvrant principalement dans le secteur de détail mettant l'accent sur les centres commerciaux ayant une épicerie comme locataire principal. Au cours des trois dernières décennies, PenEquity a réalisé plus de 23 projets de développement. PenEquity a noué des relations solides avec des partenaires et des locataires principaux et a réussi à attirer des locataires d'envergure, de grande qualité et stables sur le plan financier.
Aperçu de l'entreprise	PenEquity détient actuellement un portefeuille de six projets de développement, qui sont principalement des centres commerciaux dont le locataire principal est une épicerie. Deux projets sont situés à Barrie, les autres étant à Stoney Creek, Brampton, London et Kanata. PenEquity prévoit développer et réaliser ces projets au cours des cinq prochaines années. Les projets de Barrie suivent leur cours vers leur réalisation finale. La construction de Stoney Creek a commencé au deuxième trimestre de 2017 et la location avant la construction est en cours à London.
Secteur	Promotion immobilière
Dépenses d'investissement	25 millions de dollars
Date de l'investissement	Le 16 décembre 2015
Durée	120 mois
Taux d'intérêt	Non indiqué
Prime/participation	Aucune



Tous les prêts ci-dessus, sauf ceux de Touchstone, de Petrowest et de RBee, doivent être payés en un seul paiement exigible à terme échu. Les paiements du principal du prêt de Touchstone commencent le 1^{er} janvier 2019 à raison de 810 000 \$ par trimestre. Environ 5,0 millions de dollars du principal lié au prêt de Petrowest ont été remboursés après le 31 mars 2018. L'échéancier et le montant des remboursements supplémentaires du principal du prêt de Petrowest dépendront de l'échéancier et du montant des produits reçus dans le processus de mise sous séquestre et provenant de la liquidation de ses actifs nets, qui étaient incertains au 31 mars 2018. Le prêt de RBee est payable à vue.

Perspectives

La direction accorde toujours une grande priorité aux nouveaux montages de financement de situations spéciales et de financement à long terme. La conjoncture de marché pour le déploiement de capital dans le secteur de marché de Crown est favorable actuellement et les possibilités de transactions sont fortes.

Crown mise sur un secteur du marché (entreprises prospères dans le marché intermédiaire) dans lequel il y a toujours un déficit de financement. Ce déficit est plus prononcé dans les périodes du cycle lorsque de nombreux fournisseurs de capitaux conventionnels font marche arrière. Comme Crown poursuit l'exécution de son plan et le déploiement de ses capitaux dans de nouveaux montages, elle prévoit dégager plus de flux de trésorerie et accroître la valeur à long terme pour les actionnaires.

En raison de nombreux remboursements en 2017, Crown détient plus de trésorerie que prévu, et au 31 mars 2018, n'avait pas encore effectué de prélèvement sur sa facilité de crédit de premier rang garantie renouvelable (la « **facilité de crédit** »). Crown a maintenant l'intention de déployer la majorité de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie et de prélever des montants sur sa facilité de crédit existante pour financer des investissements dans des transactions supplémentaires de financement de

situations spéciales et de financement à long terme vers le milieu de 2018. Cette tactique devrait se solder par une hausse des produits découlant des intérêts et des frais et autres produits. Comme des appels de capitaux supplémentaires sont faits aux commanditaires de CCF IV LP pour financer les financements de situations spéciales, il est prévu que la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société seront davantage réduits, et que les placements, le total des actifs et les participations ne donnant pas le contrôle augmenteront. La réalisation de transactions de financement à long terme supplémentaires devrait réduire la trésorerie et les équivalents de trésorerie et augmenter les placements.

Étant donné le fonds de roulement de la Société, le capital engagé de 27,0 millions de dollars disponible à CCF IV LP provenant de parties autres que Crown, et la facilité de crédit, au 31 mars 2018, la Société a accès à un montant pouvant aller jusqu'à environ 61,0 millions de dollars pour des placements additionnels dans le portefeuille.

Sommaire des résultats trimestriels

Le tableau suivant présente les principales informations trimestrielles sur la situation financière et le rendement de la Société pour la période allant du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2018.

Sommaire des résultats trimestriels (en milliers de dollars, sauf les montants par action et le nombre d'actions)	Trimestres clos les							
	31 mars 2018 ¹	31 décembre 2018	30 septembre 2017	30 juin 2017	31 mars 2017	31 décembre 2016	30 septembre 2016	30 juin 2016
Produits								
Produits d'intérêts	5 563 \$	5 487 \$	4 816 \$	5 623 \$	4 385 \$	3 589 \$	2 968 \$	2 568 \$
Frais et autres produits	199	1 888	141	3 080	526	2 225	160	814
Distributions liées à la rémunération au rendement	—	—	—	1 044	—	—	—	—
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements	—	1 144	(1 086)	2 733	553	—	—	—
Variation nette des profits latents de la juste valeur des placements	(458)	417	1 731	(4 765)	1 292	(397)	(255)	1 603
Total des produits	5 304 \$	8 936 \$	5 602 \$	7 715 \$	6 756 \$	5 417 \$	2 873 \$	4 985 \$
Résultat global total, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	900 \$	2 112 \$	1 113 \$	1 767 \$	1 744 \$	877 \$	833 \$	1 749 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation --- de base	9 496 786	9 520 611	9 538 188	9 519 598	9 521 354	9 504 362	9 514 921	9 492 045
Résultat global total par action --- de base	0,09 \$	0,22 \$	0,12 \$	0,19 \$	0,18 \$	0,09 \$	0,09 \$	0,18 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation --- dilué	9 858 898	9 837 088	9 848 924	9 853 463	9 839 188	9 674 272	9 803 951	9 744 369
Résultat global total par action --- dilué	0,09 \$	0,21 \$	0,11 \$	0,18 \$	0,18 \$	0,09 \$	0,08 \$	0,18 \$
Placements	208 289 \$	181 302 \$	194 742 \$	194 096 \$	172 180 \$	158 951 \$	99 410 \$	99 414 \$
Total des actifs	225 159 \$	229 050 \$	216 284 \$	222 445 \$	198 964 \$	182 375 \$	151 569 \$	138 226 \$
Total des capitaux propres	103 166 \$	104 449 \$	103 492 \$	103 376 \$	102 412 \$	101 519 \$	101 345 \$	101 368 \$
Actions ordinaires en circulation à la clôture de la période	9 484 167	9 510 017	9 540 575	9 517 432	9 523 590	9 514 759	9 519 071	9 495 210
Total des capitaux propres par action --- de base	10,88 \$	10,98 \$	10,85 \$	10,86 \$	10,75 \$	10,67 \$	10,65 \$	10,68 \$
1. L'IFRS 9 a été adoptée le 1 ^{er} janvier 2018, de manière rétrospective sans retraitement des périodes antérieures. Par conséquent, les périodes antérieures ne sont pas présentées aux fins de comparaison.								

Les variations trimestrielles s'expliquent par un certain nombre de facteurs. Les principaux facteurs touchant les variations trimestrielles des frais et autres produits comprennent les nouvelles transactions de placement, les modifications des conventions de placement, les remboursements anticipés sur les prêts effectués dans un trimestre et l'adoption de l'IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018. Les variations trimestrielles des produits d'intérêts découlent principalement de nouvelles transactions de placement et des remboursements de prêts au cours du trimestre. Les profits et les pertes réalisés et latents résultent des variations de la juste valeur des placements dans des prêts causées par les variations des taux d'intérêt de référence et (ou) la situation du crédit des sociétés de portefeuille de même que les variations des cours des titres de capitaux propres détenus dans le portefeuille. Les variations de la participation de Crown dans un fonds, exprimée en pourcentage, en raison de souscriptions supplémentaires de la part de Crown et (ou) de souscriptions supplémentaires de participations ne donnant pas le contrôle ont une

incidence sur le résultat global total, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.

Analyse des résultats d'exploitation

Produits

Des produits de 5,3 millions de dollars ont été comptabilisés au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 (6,8 millions de dollars en 2017). Les produits du trimestre clos le 31 mars 2018 ont été moins élevés que ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la comptabilisation d'un niveau réduit de frais de gestion par suite de l'adoption de l'IFRS 9 et d'un niveau moindre de profits nets tirés de placements, en partie contrebalancés par l'augmentation des produits d'intérêts gagnés par CCF IV LP par suite de la hausse des placements.

Frais et autres produits

Les frais et autres produits pour le trimestre clos le 31 mars 2018 se sont établis à 0,2 million de dollars (0,5 million de dollars en 2017). Le tableau suivant présente un aperçu du total des frais et autres produits attribuables aux actionnaires et aux participations ne donnant pas le contrôle.

Frais et autres produits (en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 mars		Attribuables aux			
			Actionnaires		Participations ne donnant pas le contrôle	
	2018	2017	Trimestres 2018		Trimestres 2018	
Financement de situations spéciales						
Frais de transaction --- Crown ¹	30 \$	150 \$	30 \$	100,00 %	— \$	0,00 %
Frais de transaction pour de nouveaux prêts --- CCF IV LP ¹	—	150	—	36,54 %	—	63,46 %
Autres produits --- CCF IV LP	93	47	34	36,54 %	59	63,46 %
Autres produits --- NCOF II	—	89	—	s.o.	—	s.o.
Total partiel	123	436	64		59	
Autres produits d'intérêts ²	44	32	44	100,00 %	—	0,00 %
Produits tirés des frais de gestion ²	32	58	32	100,00 %	—	0,00 %
Total des frais et autres produits	199 \$	526 \$	140 \$		59 \$	
1. Les frais de transaction gagnés par Crown sur de nouveaux prêts réalisés par CCF IV LP au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 ont totalisé 745 \$ (300 \$ au 31 mars 2017) dont 330 \$ sont attribuables aux actionnaires à titre de frais de syndication et de gestion, et 152 \$, sont attribuables aux actionnaires à titre de participation de Crown dans CCF IV LP. Du total des frais de transaction gagnés au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, une tranche de 715 \$ se rapportait aux placements comptabilisés au coût amorti, qui ont été différés et n'ont pas été comptabilisés à titre de frais de gestion dans la période. 2. Les autres produits d'intérêts se composent des intérêts gagnés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie et sur les prêts visant l'achat d'actions. 3. Les produits tirés des frais de gestion ne tiennent pas compte des honoraires imputés à NCOF II et à CCF IV LP, qui ont été éliminés à la consolidation. Les frais de gestion imputés à NCOF II et à CCF IV LP au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 se sont établis à 609 \$ (645 \$ au 31 mars 2017). Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, les frais de gestion imputés sur la tranche de l'apport de capital par des participations ne donnant pas le contrôle se sont élevés à 386 \$ (390 \$ au 31 mars 2017).						

La Société peut percevoir des frais de transaction lorsque les prêts sont consentis initialement ou qu'ils sont remboursés avant l'échéance et dans d'autres cas, par exemple, lorsque des modifications, des renonciations, des consentements ou des ententes de tolérance sont accordés. Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, les frais de transaction et autres produits ont totalisé 0,1 million de dollars (0,4 million de dollars en 2017). Les frais de transaction et autres produits ont été moins élevés au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 en raison de l'adoption de l'IFRS 9, qui exige le report des frais de transaction sur les placements comptabilisés au coût amorti, ces frais étant amortis en déduction des produits d'intérêts sur les durées des prêts connexes à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, la Société a perçu des frais de transaction totalisant 0,7 million de dollars en lien

avec des prêts comptabilisés au coût amorti, dont une tranche de 30 000 \$ a été comptabilisée à titre de frais de gestion dans la période.

La Société gagne des frais de gestion de placement conformément à des ententes de gestion. Les frais de gestion de base annuels correspondent en général à 1,75 % du capital investi, défini dans les conventions de société en commandite, diminué de toute distribution de capital et des pertes réalisées. Cependant, Crown offre à certains commanditaires des escomptes sur les frais de gestion et peut réduire ses frais de gestion volontairement.

À la consolidation, la totalité des frais de gestion obtenus de CCF IV LP sont éliminés en raison des frais de gestion engagés par CCF IV LP. Les participations ne donnant pas le contrôle de CCF IV LP supportent environ 63,5 % (50 % avant le 1^{er} juillet 2016, 60 % du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2016, 65 % du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017) des frais de gestion alors que Crown assume de fait l'autre tranche d'environ 36,5 %, en raison de ses participations. Avant la dissolution de NCOF II en vigueur le 30 juin 2017, la totalité des frais de gestion gagnés auprès de NCOF II avaient été pareillement éliminés en déduction des frais de gestion passés en charges par NCOF II. (Se reporter aussi aux transactions entre parties liées).

Des frais de gestion de 32 375 \$ de dollars imputés à NCOF LP et à NCOF II Parallel ont été comptabilisés au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, (57 848 \$ en 2017). L'élimination des frais de gestion de NCOF II Parallel après sa dissolution est la cause du recul des frais de gestion du trimestre clos le 31 mars 2018, par rapport à l'exercice précédent.

Les autres produits d'intérêts comprennent les intérêts gagnés sur les comptes d'épargne et les placements, comme les certificats de placement à court terme, et comprennent les intérêts gagnés sur les prêts liés à l'achat d'actions. Ces montants sont inclus dans les frais et autres produits. Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, les autres produits d'intérêts ont totalisé 43 607 \$ (33 238 \$ en 2017). La totalité de ces intérêts est attribuable aux actionnaires. Les autres produits d'intérêts ont augmenté au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 en raison d'un niveau plus élevé de prêts visant l'achat d'actions, en partie contrebalancée par la baisse des niveaux moyens de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Produits d'intérêts

Le tableau suivant présente un aperçu des produits d'intérêts attribuables aux actionnaires et aux participations ne donnant pas le contrôle.

Produits d'intérêts (en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 mars		Attribuables aux			
			Actionnaires		Participations ne donnant pas le contrôle	
	2018	2017	Trimestres clos le 31 mars 2018		Trimestres clos le 31 mars 2018	
Financements de situations spéciales						
NCOF II	– \$	543 \$	– \$	s.o.	– \$	s.o.
CCF IV LP	4 689	2 979	1 713	36,54 %	2 976	63,46 %
Financements à long terme						
CCPC LP	874	863	874	100,00 %	–	0,00 %
Total des produits d'intérêts	5 563 \$	4 385 \$	2 587 \$		2 976 \$	

Les produits d'intérêts du trimestre clos le 31 mars 2018 se sont établis à 5,6 millions de dollars (4,4 millions de dollars en 2017). Les produits d'intérêts se sont accrus pour le trimestre clos le 31 mars 2018 en raison principalement des intérêts gagnés sur les placements supplémentaires faits par CCF IV LP, contrebalancés en partie par la baisse des intérêts obtenus de NCOF II par suite du remboursement de placements. Par suite de l'adoption d'IFRS 9 en vigueur le 1^{er} janvier 2018, les produits d'intérêts sur les placements dans des prêts comptabilisés au coût amorti sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent une composante amortissement qui a totalisé 0,3 million de dollars au cours du trimestre clos le 31 mars 2018.

Profit net sur les placements

Le profit net sur les placements comprend les profits nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur les placements et la variation nette des profits latents sur la juste valeur des placements. Des précisions supplémentaires sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Profit net sur les placements (en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 mars		Attribuables aux			
			Actionnaires		Participations ne donnant pas le contrôle	
	2018	2017	Trimestres clos le 31 mars 2018		Trimestres clos le 31 mars 2018	
Profits (pertes) réalisé(e)s						
Financements de situations spéciales						
NCOF II – profits (pertes) réalisé(e)s	– \$	553 \$	– \$	s.o.	– \$	s.o.
Total partiel – profits (pertes) réalisé(e)s	–	553	–		–	
Profits (pertes) latent(e)s						
Financements de situations spéciales						
NCOF II – profits (pertes) latent(e)s	–	(301)	–	s.o.	–	s.o.
CCF IV LP – profits (pertes) latent(e)s	(458)	1 238	(167)	36,54 %	(291)	63,46 %
Financements à long terme						
CCPC LP – profits (pertes) latent(e)s	–	355	–	100,00 %	–	0,00 %
Total partiel – profits (pertes) latent(e)s	(458)	1 292	(167)		(291)	
Total des profits nets (pertes nettes) sur les placements	(458) \$	1 845 \$	(167) \$		(291) \$	

Le profit net (la perte nette) sur les placements de la Société pour le trimestre clos le 31 mars 2018 a totalisé (0,5) million de dollars (1,8 million de dollars en 2017). Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, un montant de (0,2) million de dollars était attribuable aux actionnaires et un montant de (0,3) million de dollars, aux participations ne donnant pas le contrôle.

Aucun profit réalisé n'a été comptabilisé au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 (0,6 million de dollars en 2017).

La variation nette des profits latents sur la juste valeur des placements pour le trimestre clos le 31 mars 2018 s'est établie à (0,5) million de dollars (1,3 million de dollars en 2017). Cette variation découle principalement des diminutions des justes valeurs des actions de Source et des bons de souscription de Medisure et de Marquee, contrebalancées en partie par une augmentation de la valeur des bons de souscription de Baylin et des augmentations modérées de plusieurs prêts comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Par suite de l'adoption de l'IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018, les profits/(pertes) latent(e)s ne sont plus comptabilisé(e)s relativement aux placements comptabilisés au coût amorti.

Charges

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, les charges ont totalisé 1,9 million de dollars (1,7 million de dollars en 2017). Les frais d'exploitation sont principalement fixes, le coût le plus important étant la rémunération du personnel, y compris la rémunération à base d'actions, les montants à payer au titre des primes annuelles des salariés et les montants à payer liés à la charge liée à la prime au rendement.

Salaires, frais de gestion et avantages du personnel

Les salaires, les frais de gestion et les avantages du personnel ont totalisé 0,7 million de dollars au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 (0,5 million de dollars en 2017). L'augmentation des salaires, frais de gestion et avantages du personnel pour le trimestre clos le 31 mars 2018, comparativement à la période correspondante en 2017, s'explique principalement par la hausse des montants à payer au titre des primes annuelles des salariés, ainsi que par une augmentation du nombre de salariés.

Rémunération fondée sur des actions

La charge de rémunération fondée sur des actions est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits attendue de chaque attribution. La rémunération fondée sur des actions a totalisé 0,5 million de dollars au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 (0,4 million de dollars en 2017), soit légèrement plus élevé que les montants passés en charges dans la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'un nombre plus élevé d'unités d'actions en cours et des écarts entre le moment d'acquisition des droits des unités d'action incessibles de rémunération.

Charges générales et administratives

Les charges générales et administratives ont totalisé 0,4 million de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2018 (0,4 million de dollars en 2017). Les charges générales et administratives comprennent des coûts, comme les honoraires juridiques et d'audit, les déplacements, les promotions, les frais d'occupation, les frais d'assurance, les frais d'administration de bureau et autres coûts. Comparativement à la période correspondante en 2017, les charges générales et administratives du trimestre clos le 31 mars 2018 ont été comparables globalement et par type de charges.

Charge liée à la prime au rendement

La Société a conclu des ententes portant sur le fonds de prime au rendement de l'actif (« **FPRA** ») pour certains salariés (les « **participants au FPRA** »). Pour certains fonds d'investissement gérés par la Société, 20 % des rendements des placements excédant un taux de rendement privilégié obtenu par le fonds reviennent à la Société à titre de distributions liées à la rémunération au rendement.

La répartition des droits de participation au FPRA relatif à CCF IV LP a commencé en 2015 et se poursuivra jusqu'en 2022, 50 % de la rémunération liée au rendement étant comptabilisés par les fonds affectés aux salariés. Les montants liés à la prime au rendement seront versés aux participants au FPRA, commençant au remboursement de la totalité du capital investi et le paiement d'un rendement préférentiel prescrit aux commanditaires des fonds d'investissement connexes.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, Crown a comptabilisé une charge liée à la prime au rendement de 0,1 million de dollars (0,2 million de dollars en 2017).

Provision pour pertes sur créances

Pour les placements dans des titres de créances comptabilisés au coût amorti, la Société détermine les pertes sur créances attendues propres au prêt conformément à l'IFRS 9, ce qui représente, de manière cumulative, une correction de valeurs pour pertes sur créances qui est déduite dans le calcul du coût amorti net, et par conséquent la valeur comptable, de ces prêts. La provision pour pertes sur créances reflète principalement les variations de la correction de valeurs pour pertes sur créances découlant de facteurs, comme l'ajout ou le remboursement de prêts comptabilisés au coût amorti ou des révisions des pertes sur créances attendues pour les prêts existants comptabilisés au coût amorti. Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, la provision pour pertes sur créances de 27 465 \$ est liée au placement dans le prêt de Baylin.

Charges financières

Les charges financières ont totalisé 0,1 million de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2018 (0,1 million de dollars en 2017), y compris les commissions d'attente et l'amortissement des coûts de financement liés à la facilité de crédit de la Société. La facilité de crédit a été établie à compter du 30 décembre 2016 et l'encours au 31 mars 2018 était de néant.

Impôt sur le résultat

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, Crown a comptabilisé une charge d'impôt exigible de 0,4 million de dollars (0,7 million de dollars en 2017) et une charge d'impôt différé de 0,1 million de dollars (47 873 \$ en 2017).

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, le taux d'impôt prévu par la loi consolidé de la Société sur le bénéfice avant impôt sur le résultat attribuable aux actionnaires de la Société était de 26,5 %.

L'actif d'impôt sur le résultat différé de 0,9 million de dollars au 31 mars 2018 et les charges d'impôt sur le résultat différé pour le trimestre clos le 31 mars 2018 découlent principalement des coûts de financement liés au PAPE et de la facilité de crédit, lesquels sont déductibles à des fins fiscales sur la période de cinq ans et les charges liées à la prime au rendement qui ne sont pas déductibles à des fins fiscales jusqu'à ce qu'elles soient payées dans les périodes à venir.

Bénéfice net et résultat global

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, Crown a dégagé un bénéfice net et un résultat global de 2,9 millions de dollars (4,3 millions de dollars en 2017).

Bénéfice net et résultat global attribuables aux actionnaires de la Société et aux participations ne donnant pas le contrôle

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, le bénéfice net et le résultat global attribuables aux actionnaires se sont établis à 0,9 million de dollars (1,7 million de dollars en 2017). Le bénéfice net et le résultat global attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 31 mars 2018 se sont chiffrés à 2,0 millions de dollars (2,6 millions de dollars en 2017). Le bénéfice net et le résultat global attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle tiennent compte de la quote-part des participations ne donnant pas le contrôle dans le bénéfice net et le résultat global des fonds d'investissement consolidés, et sont comptabilisés déduction faite des frais de gestion contractuels sur le capital des participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 31 mars 2018, de 0,4 million de dollars (0,4 million de dollars en 2017), montant que les actionnaires ont le droit de conserver.

BAII ajusté

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, Crown a atteint un BAII ajusté de 2,0 millions de dollars (3,0 millions de dollars en 2017). Crown calcule le BAII ajusté comme étant le bénéfice avant les coûts de financement, la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie et l'impôt sur le résultat, déduction faite du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice avant impôt sur le résultat et du BAII ajusté pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017 :

Rapprochement du bénéfice avant impôt sur le résultat et le BAII ajusté (en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Bénéfice avant impôt sur le résultat	3 450 \$	5 051 \$
Ajouter : coûts de financement	135	147
Ajouter : rémunération fondée sur des actions hors trésorerie	458	342
Déduire : bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(2 033)	(2 550)
BAII ajusté	2 010 \$	2 990 \$

Comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, le BAII ajusté pour le trimestre clos le 31 mars 2018 a été moins élevé en raison principalement d'une réduction de (1,1) million de dollars du profit net/(perte nette) sur les placements attribuables aux actionnaires comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent et d'une baisse des frais de gestion résultant du report de la majeure partie des frais de financement obtenus au cours de la période de l'exercice considéré par suite de l'adoption de l'IFRS 9. Ces diminutions ont été en partie contrebalancées par la hausse des produits d'intérêts découlant d'un niveau plus élevé du capital investi dans des prêts producteurs d'intérêts.

La Société est d'avis que le BAII ajusté est une mesure utile supplémentaire susceptible d'aider les investisseurs à évaluer son rendement financier et la trésorerie qui devrait être dégagée par les activités de Crown. Le BAII ajusté n'est pas une mesure du rendement financier (ni n'a de sens normalisé) aux termes des IFRS. Lorsqu'ils évaluent cette mesure, les investisseurs devraient tenir compte de la méthodologie utilisée dans le calcul de cette mesure qui pourrait différer selon les sociétés et les analystes.

Situation de trésorerie et ressources en capital

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont totalisé 9,6 millions de dollars au 31 mars 2018 (41,1 millions de dollars au 31 décembre 2017). Les débiteurs au 31 mars 2018 ont totalisé 3,4 millions de dollars (3,0 millions de dollars au 31 décembre 2017) et étaient composés principalement d'intérêts à recevoir des placements et des frais de gestion à recevoir de NCOF LP.

Les créiteurs et charges à payer de 0,7 million de dollars au 31 mars 2018 (1,5 million de dollars au 31 décembre 2017) comprenaient les primes annuelles des salariés à payer, les dépôts liés au contrôle diligent d'emprunteurs prospectifs, les jetons de présence des administrateurs et les salaires à payer, les commissions d'attente des prêts à payer ainsi que les montants à payer aux fournisseurs dans le cours normal des activités.

Les distributions à payer à des participations ne donnant pas le contrôle au 31 mars 2018 ont totalisé 2,3 millions de dollars (2,0 millions de dollars au 31 décembre 2017). La provision totale constituée pour les primes au rendement au 31 mars 2018 a totalisé 1,7 million de dollars, soit 1,0 million de dollars de moins que les 2,7 millions de dollars enregistrés au 31 décembre 2017 en raison du versement de 1,0 million de dollars aux participants au FPRA, en lien avec les fonds NCOF qui ont été comptabilisés précédemment.

La Société définit le fonds de roulement comme étant la somme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, de l'impôt sur le résultat recouvrable et des charges payées d'avance, diminués de la somme des créiteurs et charges à payer, des distributions à payer aux participations ne donnant pas le contrôle, de l'impôt sur le résultat à payer et de la tranche de la provision liée à la prime au rendement qui est payable dans un délai de un an à compter de la date de la présentation de l'information financière. Au 31 mars 2018, le fonds de roulement s'est établi à 10,5 millions de dollars, contre 39,7 millions de dollars au 31 décembre 2017, avec la réduction, au cours de la période, liée principalement au placement de 30,0 millions de dollars dans Baylin.

La Société, sur une base non consolidée, conserve un capital suffisant pour répondre aux exigences relatives au fonds de roulement en vertu de la loi en vigueur en valeurs mobilières applicable. Ce montant minimal était de 100 000 \$ au 31 mars 2018.

En janvier 2017, CCF IV LP a réalisé la clôture de souscriptions visant 50 000 parts supplémentaires à 1 000 \$ la part, portant le total de son capital engagé à 175 millions de dollars. Dans le cadre de cette clôture, Crown, par l'intermédiaire de CCFC, a accru son engagement à l'égard de CCF IV LP pour le porter à 63,3 millions de dollars. En juillet 2017, CCF IV LP a réalisé la clôture de souscriptions visant 50 000 parts supplémentaires à 1 000 \$ la part, portant le total de son capital engagé à 225 millions de dollars. Dans le cadre de cette clôture, Crown, par l'intermédiaire de CCFC, a accru son engagement global à l'égard de CCF IV LP, y compris son engagement à l'égard de CCF IV Investment, qui détient une participation dans CCF IV LP, pour le porter à 82,2 millions de dollars. De ce montant, une somme de 66,7 millions de dollars représente un apport de capitaux au 31 mars 2018, et l'engagement non financé global de Crown à l'égard de CCF IV LP et de CCF IV Investment a totalisé 15,6 millions de dollars. La Société dispose de suffisamment de liquidités pour financer son engagement à l'égard de CCF IV LP.

Au 31 mars 2018, un montant de 115,8 millions de dollars (81 %) sur le montant engagé de 142,8 millions de dollars à l'égard de CCF IV LP à cette date par les commanditaires autres que Crown avait été prélevé par CCF IV LP, laissant 27,0 millions de dollars de capital engagé disponible pour CCF IV LP et provenant d'autres parties que Crown. CCF IV LP a une taille maximale de 300,0 millions de dollars, et d'autres

clôtures devraient avoir lieu avant septembre 2018 à mesure que des possibilités seront décelées pour financer des transactions de financement de situations spéciales et que sont reçues les souscriptions dans CCF IVLP.

Le 30 décembre 2016, Crown a conclu une entente portant sur une facilité de crédit de premier rang garantie renouvelable de 35,0 millions de dollars et d'une durée de 36 mois, avec l'Alberta Treasury Branches et la Banque de développement du Canada, qui doit être utilisée principalement pour financer les engagements en capital de la Société à l'égard de CCF IV LP et les financements à long terme. Aucun montant n'a été prélevé sur la facilité de crédit au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, et l'encours de la facilité de crédit s'établissait à néant au 31 mars 2018.

Étant donné le fonds de roulement de la Société, le capital engagé de 27,0 millions de dollars disponible à CCF IV LP provenant de parties autres que Crown, et la facilité de crédit, au 31 mars 2018, la Société a accès à un montant maximal de 61,0 millions de dollars pour des placements supplémentaires dans le portefeuille.

Placements

Au 31 mars 2018, la Société détenait des placements dans 13 sociétés canadiennes, d'une valeur globale de 208,3 millions de dollars (181,3 millions de dollars au 31 décembre 2017). Par suite de l'adoption de l'IFRS 9 en vigueur le 1^{er} janvier 2018, la Société classe ses placements dans des titres de créances comme étant comptabilisés soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les placements dans des titres de capitaux propres sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Au 31 mars 2018, la Société détenait des titres de créances dans sept sociétés canadiennes, comptabilisés au coût amorti, et ayant une valeur comptable globale de 143,1 millions de dollars, déduction faite d'une correction de valeurs pour pertes sur créances de 0,1 million de dollars. La juste valeur de ces titres de créances à la date de la présentation de l'information financière s'établissait à 145,7 millions de dollars.

Au 31 mars 2018, la Société détenait des titres de créances dans cinq sociétés canadiennes, comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, et ayant une valeur comptable globale de 58,2 millions de dollars. La valeur comptable des autres placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, y compris les titres de capitaux propres, au 31 mars 2018, s'établissait à 6,9 millions de dollars.

Pour un complément d'information sur les placements, se reporter à la note 4, Instruments financiers, afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société pour le trimestre clos le 31 mars 2018.

Provision pour les primes au rendement

La provision pour les primes au rendement, relative aux obligations à l'égard des participants au FPRA au 31 mars 2018 a totalisé 1,7 million de dollars (2,7 millions de dollars au 31 décembre 2017), dont un montant de 1,7 million de dollars (1,7 million de dollars au 31 décembre 2017) représentait la partie de la rémunération liée au rendement liée à CCF IV LP comptabilisé dans le bénéfice consolidé jusqu'à présent qui devra être payé aux participants au FPRA commençant lors du remboursement de la totalité du capital investi et du paiement d'un rendement préférentiel prescrit aux commanditaires CCF IV LP. La tranche restante de 1,0 million de dollars de la provision pour les primes au rendement au 31 décembre 2017 se rapportait aux fonds NCOF, et a été payée aux participants au FPRA au cours du trimestre clos le 31 mars 2018.

Prêts liés à l'achat d'actions

La Société offre un régime d'actionnariat aux membres de la direction (le « **régime d'actionnariat** ») selon lequel le conseil peut approuver des prêts aux membres de la haute direction (les « **participants** ») visant l'achat d'actions ordinaires de la Société sur le marché libre. Les montants suivants doivent être payés directement à la Société au nom des participants, en remboursement des intérêts et du principal de ces prêts : toutes les distributions de dividendes sur les actions ordinaires, tous les paiements annuels en vertu du régime incitatif lié au rendement versés aux participants excédant les versements de primes cibles et tous les produits tirés de la vente d'actions ordinaires.

Au 31 mars 2018, l'encours de ces prêts s'élevait à 1,9 million de dollars (2,2 millions de dollars au 31 décembre 2017), compte tenu des intérêts courus 6 364 \$. Les prêts aux termes du régime d'actionnariat portent intérêt au taux préférentiel (3,45 % au 31 mars 2018), sont assortis d'une durée de sept ans (date d'échéance : le 3 juin 2024) et sont garantis personnellement par les participants. Les actions sont données en garantie pour les prêts et leur juste valeur s'élevait à 2,3 millions de dollars au 31 mars 2018.

Participations ne donnant pas le contrôle

Au 31 mars 2018, les participations ne donnant pas le contrôle s'établissaient à 117,2 millions de dollars (118,4 millions de dollars au 31 décembre 2017). La diminution par rapport au 31 décembre 2017 s'explique principalement par l'incidence de (0,9) million de dollars de l'adoption de l'IFRS 9 sur les participations ne donnant pas le contrôle, au 1^{er} janvier 2018.

Capital social

Au 31 mars 2018, le capital social total s'établissait à 96,3 millions de dollars (96,6 millions de dollars au 31 décembre 2017).

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, la Société a émis 8 850 actions ordinaires en faveur des salariés et des administrateurs par suite de l'acquisition des droits liés aux unités d'action. La valeur totale attribuée aux actions ordinaires s'est établie à 0,1 million de dollars, et ce montant a été ajouté au capital social.

Le 8 avril 2016, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités dans le but de racheter aux fins d'annulation, durant les douze prochains mois, un nombre maximal de 620 000 actions ordinaires, soit environ 10 % du flottant des actions ordinaires et environ 6,5 % des

actions émises et en circulation. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui a pris fin le 7 avril 2017, Crown a racheté et annulé 23 578 actions ordinaires à un coût moyen de 9,17 \$ par action ordinaire.

Le 10 avril 2017, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités dans le but de racheter aux fins d'annulation, durant les douze prochains mois, un nombre maximal de 310 000 actions ordinaires, soit environ 4,2 % du flottant des actions ordinaires et environ 3,3 % des actions ordinaires émises et en circulation. Dans le cadre de ce programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui a expiré ultérieurement le 9 avril 2018, Crown a racheté et annulé 34 700 actions ordinaires au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, à un coût moyen de 9,48 \$ par action ordinaire.

Au 31 mars 2018, un nombre total de 9 484 167 actions ordinaires étaient émises et en circulation (9 510 017 au 31 décembre 2017 et 9 467 809 au 8 mai 2018).

Surplus d'apport

Au 31 mars 2018, le surplus d'apport de Crown de 3,3 millions de dollars comprenait un solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2018 de 2,9 millions de dollars, majoré, pour le trimestre clos le 31 mars 2018, de 0,5 million de dollars au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions comptabilisés pour les unités d'actions et les options sur actions en cours durant la période, diminués d'un montant de 0,1 million de dollars qui a été transféré au capital social pour tenir compte des unités d'actions dont les droits ont été acquis et de 0,1 million de dollars pour tenir compte de la rémunération fondée sur des actions réglées en trésorerie.

Flux de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont totalisé 9,6 millions de dollars au 31 mars 2018 (41,1 millions de dollars au 31 décembre 2017). Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2018, la principale source de flux de trésorerie pour la Société est constituée par le bénéfice net et le résultat global en plus des frais de gestion gagnés et reçus au cours de la période en lien avec les placements comptabilisés au coût amorti, mais pas comptabilisés à titre de produits au cours de la période en raison du report par le biais de l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif. La trésorerie est utilisée surtout pour la clôture du placement dans Baylin, les distributions aux participations ne donnant pas le contrôle, une augmentation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et les versements de dividendes aux actionnaires.

Le 8 mai 2018, la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,15 \$ par action ordinaire. Le dividende sera versé le 1^{er} juin 2018 aux actionnaires inscrits le 18 mai 2018.

Ententes hors bilan

Au 31 mars 2018, la Société, par l'intermédiaire de CCFC, avait souscrit 78 750 parts de CCF IV LP. Cette souscription comprenait un engagement pris par Crown de fournir un montant pouvant aller jusqu'à 78,8 millions de dollars à CCF IV LP à mesure que les fonds sont appelés par CCF IV LP pour financer de nouvelles transactions de financement de situations spéciales. Au 31 mars 2018, la Société avait apporté des capitaux à CCF IV LP totalisant 63,9 millions de dollars et s'était engagée à fournir un montant supplémentaire d'au maximum 14,9 millions de dollars à CCF IV LP.

Par l'intermédiaire de CCFC, la Société a également souscrit 3 570 parts de CCF IV Investment LP. Cette souscription comprenait un engagement de Crown de fournir un montant d'au maximum 3,6 millions de dollars à CCF IV Investment LP à mesure des appels de fonds de CCF IV Investment LP afin de financer son engagement envers CCF IV LP. Au 31 mars 2018, la Société avait apporté des capitaux à CCF IV Investment LP totalisant 2,9 millions de dollars et s'était engagée à fournir une tranche supplémentaire d'au maximum 0,7 million de dollars à CCF IV Investment LP.

Crown n'a pas d'autre entente hors bilan importante.

Transactions entre parties liées

Conformément aux conventions de société en commandite, Crown perçoit des frais de gestion pour les services offerts de NCOF LP et NCOF II Parallel jusqu'à la dissolution de celle-ci, le 30 juin 2017. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, Crown a obtenu des frais de gestion de NCOF LP et de NCOF II Parallel totalisant 32 375 \$ (57 848 \$ en 2017).

Au 31 mars 2018, les débiteurs comprenaient un montant de 0,4 million de dollars à payer par NCOF LP (0,4 million de dollars au 31 décembre 2017).

Conformément aux conventions de société en commandite, CCF IV LP et, avant sa dissolution, NCOF II paient également des frais de gestion à Crown pour les services de gestion fournis. Les frais de gestion payés à Crown par CCF IV LP et, avant sa dissolution, NCOF II sont éliminés à la consolidation.

Ces opérations entrent dans le cours normal des activités et sont évaluées selon le montant de la contrepartie établi et convenu entre les parties liées.

Le tableau ci-dessous présente des précisions supplémentaires sur les frais de transaction, les frais de gestion et la rémunération au rendement inclus dans le bénéfice net et le résultat global attribuables aux actionnaires de la société découlant des placements des participations ne donnant pas le contrôle par suite du rôle de Crown à titre de gestionnaire de fonds et les rubriques des états financiers sous lesquelles ces frais sont reflétés dans le bénéfice net et le résultat global attribuables aux actionnaires.

Frais obtenus des parties liées (en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 mars		Notes à la consolidation
	2018	2017	
Frais de transaction --- Crown	190 \$	150 \$	Affectés du bénéfice net au résultat attribuable aux actionnaires
Frais de gestion imputés à NCOF LP et à NCOF II (Parallel)	32	58	Inclus dans les produits --- Frais et autres produits
Rémunération liée au rendement en lien avec la participation ne donnant pas le contrôle dans CCF IV LP	116	230	Affectés du bénéfice net au résultat attribuable aux actionnaires
Rémunération liée au rendement en lien avec la participation ne donnant pas le contrôle dans NCOF II	—	42	Affectés du bénéfice net au résultat attribuable aux actionnaires
Frais de gestion liés à la participation ne donnant pas le contrôle dans CCF IV LP et NCOF II	386	390	Affectés du bénéfice net au résultat attribuable aux actionnaires
	724 \$	870 \$	

Estimations et méthodes comptables critiques

Pour dresser les états financiers consolidés intermédiaires résumés conformément au référentiel d'information financière, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables de la Société et les montants présentés au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges ainsi que sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de présentation de l'information. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont évaluées régulièrement. Les révisions des estimations sont comptabilisées de manière prospective.

L'information sur les incertitudes entourant les jugements, les hypothèses et les estimations qui ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 31 mars 2018 est présentée dans les notes suivantes de ces états financiers :

- Note 3 – Principales méthodes comptables;
- Note 4 – Instruments financiers;
- Note 7 – Rémunération fondée sur des actions.

Les états financiers consolidés audités de 2017 de la Société et les notes y afférentes, ainsi que d'autres documents déposés et disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com renferment des renseignements supplémentaires sur les estimations critiques et les méthodes comptables.

Modifications des méthodes comptables de la période considérée

IFRS 9

Le 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté l'IFRS 9, qui remplace la directive de l'IAS 39. La Société a appliqué l'IFRS 9 de manière rétrospective et n'a pas retraité les états financiers consolidés comparatifs de la période précédente, qui étaient présentés aux termes de l'IAS 39 et, par conséquent, ne sont pas comparables à l'information présentée en 2018.

La nouvelle norme apporte des modifications fondamentales à la comptabilisation des actifs financiers. Alors que les instruments de créance de la Société étaient classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net pour les périodes antérieures au 1^{er} janvier 2018, la Société évalue à présent certains de ses instruments de créance au coût amorti et d'autres à la juste valeur. Par conséquent, pour les instruments de créance qui sont à présent classés et évalués au coût amorti aux termes de l'IFRS 9, un ajustement de transition a été appliqué au solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} janvier 2018. Cet ajustement comprend un montant pour tenir compte des frais de financement initiaux sur la durée des instruments de titres de créances connexes comme faisant partie du taux d'intérêt effectif. Les frais de financement gagnés au moment du montage des instruments comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net seront toujours comptabilisés lors de la création de l'instrument de créance. Par suite de l'adoption de l'IFRS 9, le solde d'ouverture des résultats non distribués ont été réduits de 0,9 million de dollars, comme il est précisé dans le tableau suivant.

Au 1 ^{er} janvier 2018	(en milliers)
Placements au coût amorti	
Coût amorti aux termes de l'IFRS 9	114 498 \$
Juste valeur aux termes de l'IAS 39	(116 499)
Correction de valeurs pour les pertes sur créances aux termes de l'IFRS 9	(103)
Différence entre la valeur comptable des placements au coût amorti	(2 104)
Ajustement des participations ne donnant pas le contrôle	896
Total de la différence entre les valeurs comptables avant l'incidence fiscale	(1 208)
Incidence fiscale sur la différence entre les valeurs comptables (taux d'intérêt effectif de 26,5 %)	320
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 sur les résultats non distribués	(888) \$

Pour un complément d'information sur les principaux aspects de l'IFRS 9 et leur incidence sur les méthodes comptables découlant de son adoption, se reporter à la note 3, Principales méthodes comptables, afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés du trimestre clos le 31 mars 2018.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »)

La Société a adopté l'IFRS 15, qui remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et autres directives connexes sur les produits, à compter du 1^{er} janvier 2018. La Société a adopté l'IFRS 15 selon la manière rétrospective modifiée en comptabilisant l'effet cumulatif, et lorsque cela est permis, a choisi d'appliquer la nouvelle norme seulement aux contrats qui n'étaient pas des contrats réalisés au 1^{er} janvier 2018. L'adoption de l'IFRS 15 n'a eu aucune incidence sur l'échéancier ou l'évaluation des produits entrant dans le champ d'application de la norme, ce qui comprendrait les produits tirés de la rémunération liée au rendement provenant des fonds gérés.

Instruments financiers et risques associés

Les instruments financiers de la Société comprennent la trésorerie et équivalents de trésorerie, les débiteurs, les prêts destinés à l'achat d'actions, les créditeurs et charges à payer et les distributions à payer aux participations ne donnant pas le contrôle. La juste valeur des prêts destinés à l'achat d'actions se rapproche de la valeur comptable en raison du taux d'intérêt variable applicable à ces instruments. Les justes valeurs des autres instruments financiers avoisinent la valeur comptable en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

La Société, par l'intermédiaire de ses filiales CCFC, CCF IV LP et CCPC LP, détient également des placements dans des titres de créances qui sont évalués au coût amorti et à la juste valeur par le biais du résultat net et des titres de capitaux propres qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le risque de marché est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison de l'évolution des prix du marché. Les titres de capitaux propres canadiens de la Société comprennent la participation de CCF IV LP dans les actions ordinaires de Source. Les bons de souscription canadiens de la Société comprennent la participation de CCF IV LP dans les bons de souscription visant l'achat d'actions de Marquee, de Medicure et de Baylin. Source, Marquee, Medicure et Baylin sont des sociétés ouvertes. Le principal risque pour la juste valeur par le biais du résultat net de ces titres de capitaux propres est le risque de marché.

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte financière si un client ou une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas ses obligations contractuelles et découle principalement des placements de la Société dans des instruments de créances. Une partie des instruments d'emprunt détenus par la Société ne sont pas cotés et sont relativement liquides. Les remboursements dépendent de la capacité des entreprises sous-jacentes à générer des flux de trésorerie suffisants des activités, des refinancements ou de la vente d'actifs ou de capitaux. Pour les prêts comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, les modalités des instruments de créances et les risques des entreprises sous-jacentes sont reflétés dans la juste valeur à la date de présentation de l'information. La valeur comptable des prêts au coût amorti est présentée déduction faite d'une correction de valeurs pour pertes sur créances qui reflète l'estimation des pertes sur créances attendues pour chaque prêt comptabilisé au coût amorti.

Les titres de créances canadiens de la Société comprennent les prêts de CCF IV LP consentis à Petrowest, BGO, Touchstone, Source, Solo, Marquee, Ferus, RBee, Active, Hélicoptères Canadiens et Baylin, et le prêt de CCPC LP à PenEquity. Le principal risque pour la valeur comptable de ces titres de créances est le risque de crédit. Mis à part le prêt de PenEquity, ces titres de créances portent intérêt à des taux fixes qui ont une incidence sur le risque de taux d'intérêt.

Les placements de la Société sont libellés en monnaie canadienne de sorte qu'aucun risque de change n'est associé à ces placements, sauf pour ce qui est des transactions sous-jacentes des entités émettrices qui, dans certains cas, dépendent de produits libellés en monnaies étrangères et sont exposés à des coûts libellés en monnaies étrangères.

Les états financiers consolidés audités de 2017 de la Société et les notes y afférentes ainsi que d'autres documents publics déposés sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com présentent des renseignements supplémentaires sur les instruments financiers et les risques connexes.

Facteurs de risque

Crown exerce ses activités dans un environnement dynamique qui comprend divers risques, dont bon nombre sont hors de son contrôle et pourraient avoir une incidence sur ses activités, ses produits, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

À court terme, la Société court un risque important, soit celui que tous les clients de financement remboursent leurs prêts et que les prêts de remplacement ne soient pas conclus de sorte que les intérêts, les frais de gestion et autres produits de même que le capital utilisé pour le calcul des produits tirés des frais de gestion diminuent considérablement. À long terme, l'incapacité de recueillir et de placer des capitaux additionnels sur lesquels facturer des intérêts et des frais de gestion représenterait un risque important.

Le principal facteur de risque de CCF IV LP est le risque de crédit, soit l'incapacité éventuelle d'une ou de plusieurs des onze sociétés de portefeuille à respecter leurs obligations envers CCF IV LP. Au 31 mars 2018, le prêt de Petrowest était en défaut et cette société était mise sous séquestre, représentant un risque que le principal connexe puisse ne pas être entièrement recouvré dans le cas où les produits tirés de la liquidation des actifs nets seraient insuffisants pour financer le remboursement intégral à CCF IV LP. De plus, au 31 mars 2018, CCF IV LP détenait des actions ordinaires de Source évaluées à 0,6 million de dollars, des bons de souscription visant l'achat d'actions de Marquee évalués à 0,1 million de dollars et des bons de souscription visant l'achat d'actions de Medicure évalués à 1,0 million de dollars et des bons de souscription visant l'achat d'actions ordinaires de Baylin évalués à 1,0 million de dollars. Une réduction de la valeur de ces bons de souscription ou de ces actions réduirait la valeur des placements de Crown.

Le principal facteur de risque de CCPC LP est le risque de crédit, soit l'incapacité éventuelle de PenEquity à respecter ses obligations envers CCPC LP.

Se reporter à la note 5 – Gestion des risques financiers afférente aux états financiers consolidés au 31 décembre 2017 de la Société.

La notice annuelle de la Société, disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com présente une analyse complète des risques que court la Société.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe au chef de la direction et au chef des finances d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information (les « **CPCI** ») ainsi que le contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « **CIIF** »), selon la définition de ces termes dans la Norme canadienne 52-109, *Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*. Le chef de la direction et le chef des finances, ont conçu, ou ont fait concevoir, sous leur supervision directe, les CPCI de Crown pour fournir l'assurance raisonnable que:

- l'information importante relative à Crown, y compris ses filiales consolidées, leur est communiquée par d'autres personnes au sein de ces entités, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis;

- l'information qui doit être présentée dans les documents annuels, les documents intermédiaires ou autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits.

Le chef de la direction et le chef des finances ont également conçu ou fait concevoir sous leur supervision directe, le CIIF de Crown pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Le CIIF a été conçu à l'aide du cadre de travail établi par l'Internal Control – Integrated Framework publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO) en 2013.

Bien que le chef de la direction et le chef des finances soient d'avis que les contrôles internes et les procédures de la Société fournissent une assurance raisonnable que ces contrôles et procédures sont fiables, un système de contrôle interne ne peut empêcher toutes les erreurs et les fraudes. La direction est d'avis que tout contrôle interne, peu importe qu'il soit bien conçu ou qu'il fonctionne bien, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, mais pas absolue, que les objectifs des systèmes de contrôle sont atteints.

Il ne s'est produit aucun changement dans le CIIF de Crown au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 qui ait pu avoir une incidence importante, ou qui aurait pu raisonnablement avoir eu une incidence importante, sur le CIIF de Crown autre que la mise en œuvre des contrôles concernant la comptabilisation des placements comptabilisés au coût amorti.

Énoncés prospectifs

Les énoncés qui ne sont pas des résultats financiers publiés ni d'autres renseignements historiques constituent des énoncés prospectifs au sens des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières (collectivement, les « **énoncés prospectifs** »). Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs à propos de Crown et des secteurs dans lesquels elle exerce ses activités, y compris des énoncés portant entre autres sur ses attentes, ses prévisions, ses plans, ses activités futures de montage et de prêt, ses stratégies commerciales et d'acquisition, ses occasions d'affaires, ses perspectives, ses objectifs, ses hypothèses, dont celles ayant trait aux tendances et aux perspectives, ainsi qu'aux événements et rendements futurs. Les phrases et les mots qui contiennent des expressions ou qui sont modifiées par des expressions comme « prévoir », « planifier », « continuer », « estimer », « avoir l'intention de », « s'attendre à », « pourrait », « pourra », « projet », « éventuel », « cible », « anticipé », « est conçu pour », « stratégie », « devrait », « croire », « envisager de » et des expressions analogues, de même que la forme négative de ces expressions, ne constituent pas des faits historiques et visent à signaler des énoncés prospectifs. Ces énoncés comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus pouvant faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être considérés comme une garantie d'événements, de rendement ou de résultats futurs et ne constitueront pas nécessairement des indications précises du moment où ces événements, ce rendement ou ces résultats se produiront ou seront atteints, s'ils se produisent ou sont atteints. Les énoncés prospectifs sont fondés sur l'information disponible au moment où ils sont formulés et (ou) sur les attentes de la direction relativement aux événements futurs, et ils comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, qui pourraient tous faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés implicitement ou expressément dans les énoncés prospectifs. Les facteurs décrits à la rubrique « Facteurs de risque » dans le présent rapport de gestion et dans la notice annuelle, de même que

les autres mises en garde figurant dans le présent rapport de gestion, présentent des exemples des risques, des incertitudes et des événements qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de Crown diffèrent sensiblement des attentes décrites dans les énoncés prospectifs. Les lecteurs doivent savoir que la survenance des événements décrits dans ces facteurs de risque et ailleurs dans le présent rapport de gestion pourrait avoir une incidence défavorable, entre autres, sur l'entreprise, les perspectives, les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de Crown.

Les énoncés prospectifs spécifiques figurant dans le présent rapport de gestion comprennent notamment des déclarations, des croyances de la direction, des attentes ou des intentions concernant ce qui suit :

- les intentions de la Société d'utiliser sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et l'échéancier de cette utilisation, y compris les apports de capitaux supplémentaires à CCF IV LP et à CCPC LP;
- les placements de CCF IV LP dans des transactions de financement de situations spéciales et la structure éventuelle de ces transactions;
- la capacité de la Société de recouvrer le prêt de Petrowest par des procédures relatives à l'insolvabilité de Petrowest;
- la performance des clients de financement;
- les placements de CCPC LP dans des transactions de financement à long terme et la structure éventuelle de ces transactions;
- les plans d'affaires et la stratégie de la Société;
- les flux de trésorerie futurs et la valeur pour les actionnaires de la Société;
- la source d'opérations provenant du réseau établi de Crown et de ses occasions éventuelles de projets;
- la structure du capital future de CCF IV LP et de CCPC LP et les clôtures futures connexes;
- le droit futur de Crown à une rémunération liée au rendement et à des frais de gestion de base;
- l'incidence des retards entre le remboursement des prêts et le redéploiement des capitaux sur la situation financière de Crown;
- les méthodes comptables futures de la Société;
- le marché des capitaux alternatif et l'économie générale;
- la détermination des niveaux de recouvrement des prêts de Crown à l'avenir;
- l'incidence du remboursement anticipé des prêts sur les produits d'intérêts attendus;
- la capacité de la Société à obtenir du financement par emprunts selon des modalités acceptables pour elle (ou l'obtention de financement par emprunts);
- l'acquisition des droits des unités d'actions et des options sur actions.

Les lecteurs doivent également tenir compte du fait que la liste des énoncés prospectifs ci-dessus n'est pas exhaustive et ne devrait pas être interprétée comme telle.

En présentant les énoncés prospectifs dans le présent rapport de gestion, la Société a posé des hypothèses concernant la conjoncture économique générale, le recours au financement par emprunt, les taux d'intérêt, l'absence prolongée de réglementation portant l'entreprise de prêts à partir de sources autres que les banques commerciales ou les transactions portant sur les capitaux propres, le maintien de systèmes clés, le service de la dette, les limites continues imposées aux prêts bancaires consentis aux entreprises de taille moyenne pendant au moins quelques années, les besoins en capitaux futurs, le maintien en poste des employés clés, la gestion adéquate des conflits d'intérêts, le rendement soutenu des fonds Crown et la solvabilité des clients du financement, la concurrence, le paiement anticipé limité de prêts, l'utilisation d'effet de levier efficace, la solidité des relations existantes avec la clientèle, la surveillance par les organismes de réglementation et les autres facteurs de risque décrits dans le présent rapport de gestion, la notice annuelle et à l'occasion dans des documents d'information publique de Crown qui sont déposés auprès des autorités en valeurs mobilières.

Les énoncés prospectifs que renferme le présent rapport de gestion sont formulés sous réserve expresse de la présente mise en garde et sont faits en date du présent rapport de gestion. La Société décline quelque obligation que ce soit de mettre à jour ou de réviser publiquement des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements éventuels ou d'autres facteurs, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables ne l'y obligent. Si la Société décide de mettre à jour un ou plusieurs énoncés prospectifs, elle n'est pas obligée de mettre à jour ultérieurement ces énoncés prospectifs ou d'autres énoncés prospectifs, et il ne devrait pas être présumé qu'elle le fera.

Les lecteurs doivent également tenir compte du fait que l'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction pose certains jugements et fasse des estimations qui influent sur les montants présentés des actifs, des passifs, des produits et des charges. Ces estimations peuvent changer, et avoir une incidence positive ou négative sur le bénéfice net, à mesure que l'information devient disponible et que la conjoncture économique varie.

Données sur le marché et le secteur

Certaines données sur le marché et le secteur figurant dans le présent rapport de gestion sont fondées sur l'information provenant de publications gouvernementales ou d'autres publications, rapports et sites web de tiers, ou sont basées sur des estimations tirées de ces publications, rapports et sites web. Les publications gouvernementales et autres publications et rapports ne garantissent ni l'exactitude ni l'exhaustivité de leur information. Bien que la direction estime que ces données sont fiables, les données sur le marché et le secteur peuvent varier et ne peuvent pas être vérifiées avec une certitude complète en raison des limites de la disponibilité et de la fiabilité des données brutes, de la nature volontaire du processus de collecte de données et d'autres limites et incertitudes inhérentes à toute étude statistique. Crown n'a vérifié de façon indépendante aucune des données provenant de sources gouvernementales ou de tiers dont il est question dans le présent rapport de gestion ou déterminées dans les hypothèses sous-jacentes liées à ces sources.

Marques de commerce, désignations commerciales et marques de service

Toutes les marques de commerce utilisées dans le présent rapport de gestion sont la propriété de leurs propriétaires respectifs et peuvent ne pas apparaître avec le symbole ^{MD}.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires relatifs à la Société, notamment la notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.